

**CCI des Landes**  
293, avenue du Maréchal Foch  
40003 Mont de Marsan Cedex

**Opération collective pilotée par la CCI des Landes**  
**Etape B du diagnostic et Evaluation Simplifiée des Risques**  
**du site des Etablissements LACROUTS à Carcen Ponson**  
**(40)**

---

Mai 2005  
N° A36573-11 /A



**Agence AQUITAINE-CHARENTES MIDI-PYRENEES**  
Parc Technologique Europarc  
19, avenue Léonard de Vinci  
33 600 PESSAC  
Tél : 05.57.26.02.80  
Fax: 05.57.26.80.13

## Sommaire

<b>1. Contexte et objectifs.....</b>	<b>5</b>
<b>2. Investigations mises en œuvre.....</b>	<b>7</b>
2.1. Programme d'investigations.....	7
2.2. Sondages, prélèvements et analyses d'échantillons de sol.....	8
2.3. Mise en place de piézomètres, prélèvements et analyses d'eaux souterraines .....	11
<b>3. Résultats des investigations.....</b>	<b>14</b>
3.1. Valeurs de référence.....	14
3.2. Qualité des sols .....	14
3.3. Eaux souterraines .....	17
<b>4. Evaluation Simplifiée des Risques.....</b>	<b>20</b>
4.1. Généralités.....	20
4.2. Eléments nécessaires à l'ESR.....	20
4.3. Modèle conceptuel du site : caractérisation des facteurs .....	22
4.4. Résultats de l'ESR.....	26
<b>5. Conclusions et recommandations .....</b>	<b>27</b>

**Figures**

Figure 1 : Localisation du site .....	6
Figure 2 : Plan des investigations mises en œuvre.....	13
Figure 3 : Schéma conceptuel du site .....	25

**Tableaux**

Tableau 1 : Programme de sondages et d'analyses des sols .....	9
Tableau 2 : Programme d'analyses des eaux souterraines .....	12
Tableau 3 : Synthèse des résultats d'analyses des sols .....	16
Tableau 4 : Relevés des paramètres physico-chimiques du 15 février 2004 .....	17
Tableau 5 : Résultats d'analyses des eaux – Prélèvements de février 2005 .....	19

**Annexes**

Annexe 1 : Coupes des piézomètres, fiches de prélèvements d'eau et résultats d'analyses des eaux	
Annexe 2 : Coupes des sondages de sol et rapports d'analyses des sols du laboratoire	
Annexe 3 : Grilles de notation ESR	

## 1. Contexte et objectifs

Dans le cadre d'une opération collective pilotée par la C.C.I. des Landes, et financée en partie par l'Agence de l'eau Adour Garonne, l'Ademe et le Conseil Régional d'Aquitaine, la société ANTEA, en co-traitance avec les laboratoires WESSLING et la société TEMSOL, a été chargée de réaliser l'étape B et l'Evaluation Simplifiée des Risques dans 37 scieries réparties sur les Landes (40), la Gironde (33) et le Lot et Garonne (47).

La mission confiée au groupement ANTEA-Laboratoires WESSLING-TEMSOL comprenait :

- mise en place des réseaux de surveillance des eaux souterraines sur les sites soumis à obligation de surveillance ;
- réalisation des investigations de terrain (Etape B du diagnostic) selon le programme pré établi dans l'étape A ;
- application de la méthodologie de l'ESR et proposition de classement du site.

La méthodologie appliquée est celle décrite dans le guide de « Gestion des sites (potentiellement) pollués » proposée par le Ministère de l'Environnement, version 2 de mars 2000.

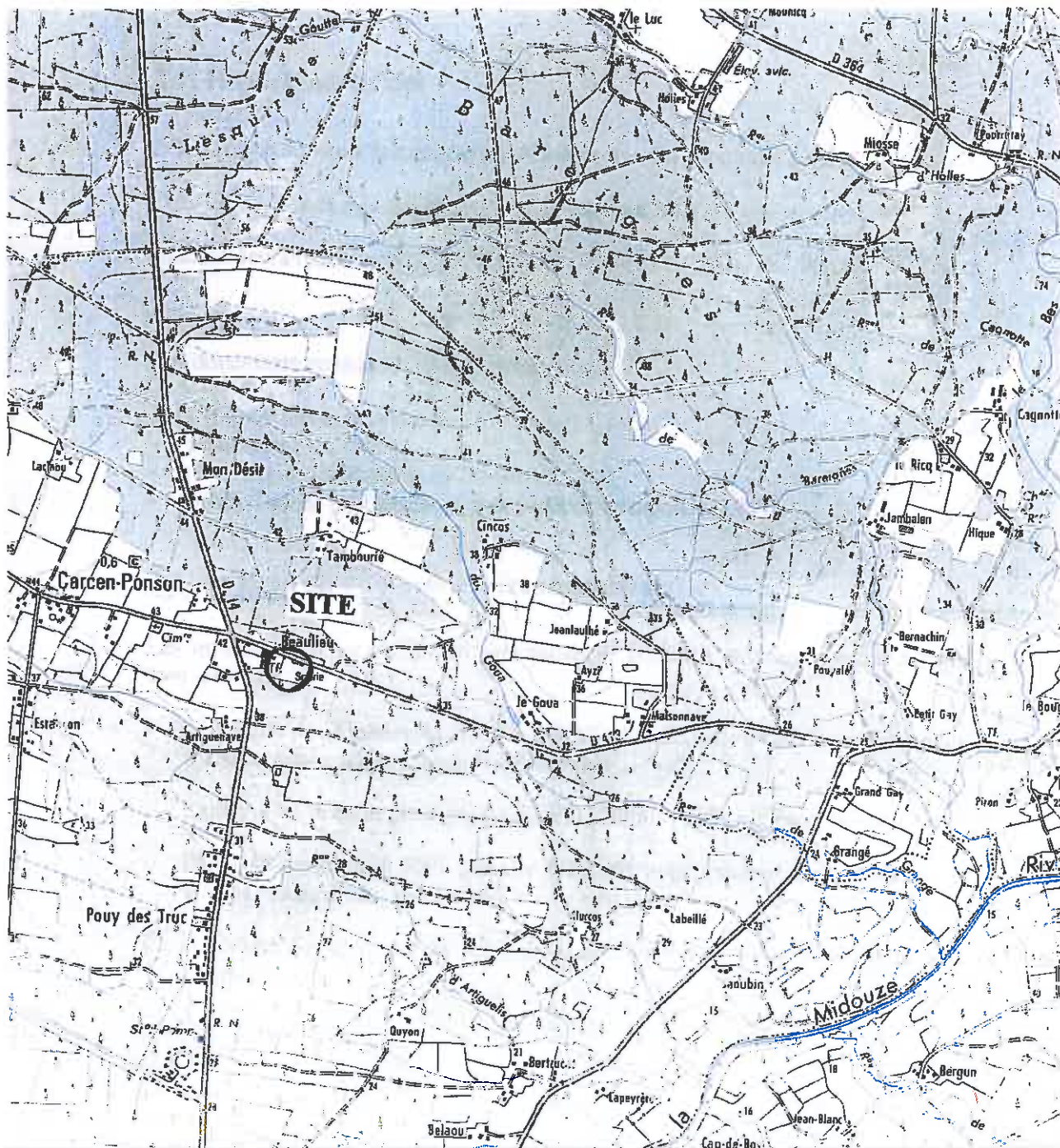
**Le présent rapport synthétise les résultats des investigations de terrain (étape B) et de la notation du site par la méthode ESR pour le site des Etablissements LACROUTS à Carcen Ponson (40).**

L'étape A du diagnostic a fait l'objet du rapport ANTEA A32320-11, réalisée dans le cadre de la précédente opération collective pilotée par la CCI des Landes.

La localisation du site est précisée en Figure 1.

Opération collective pilotée par la CCI des Landes  
Etape B du diagnostic et Evaluation Simplifiée des Risques du site des  
Etablissements LACROUTS à Carcen Ponson (40)

Figure 1 : Localisation du site



Echelle : 1/25000

## 2. Investigations mises en œuvre

### 2.1. Programme d'investigations

#### 2.1.1. Définition du programme prévisionnel

Compte tenu de l'historique et du contexte environnemental du site, un programme pour l'étape B a été défini en accord avec l'exploitant et le comité de pilotage du projet (dont la DRIRE Aquitaine) dans le cadre de l'étape A du diagnostic.

Il comprenait la réalisation de :

- sondages et prélèvements de sol pour analyses ;
- piézomètres et prélèvements d'eau pour analyses sur les sites soumis à obligation de surveillance ;
- prélèvements d'eau dans des puits existant pour analyses pour les sites non soumis à obligation de surveillance.

Le programme de sondages a été établi de façon à disposer d'au moins 1 sondage par zone identifiée comme potentiellement polluée dans l'historique. Le protocole d'échantillonnage a été prévu de la façon suivante :

- échantillonnage moyen des sols par tranche (tranche superficielle de 0 à 30 cm, puis tranche sous-jacente par épaisseur d'un mètre environ) ;
- analyse de l'échantillon de surface pour les sources situées en surface ;
- analyse de l'échantillon au niveau de la source pour les sources enterrées ;

Le programme analytique pour chaque échantillon de sol a été défini sur la base des substances manipulées (cf. historique).

Il s'agit ici de premières investigations qui pourront nécessiter d'être approfondies en fonction des premiers résultats.

**Tableau 1 : Programme de sondages et d'analyses des sols**

N° du sondage	Zone concernée	Nature des sols en surface	Mode de sondage	Echantillonnage	Analyse réalisée
S1	Distribution fuel et anciennement gasoil	Sol naturel remblais	1 sondage tarière à 1,50 m	1 échantillon S1A 0.0 à 0.30 1 échantillon S1B : 0.30 à 1.5	HCT
S2	Local huiles du hangar 5 – proximité des traces au sol	Dalle béton	1 carottage dalle puis tarière sur ≈ 1 m	1 échantillon S2A 0.0 à 0.30 1 échantillon S2B : 0.30 à 1.0	HCT
S3	Zone ancien trempage – proximité bâtiment 1	Sol naturel remblais	1 sondage tarière à 2 m	1 échantillon S3A 0.0 à 0.30 1 échantillon S3B : 0.30 à 1.0 1 échantillon S3C : 1 à 2 m	Chlorophénols
S4	Stockage bois traités (actuel et ancien)	Sol naturel remblais	sondage tarière à 1,50 m	1 échantillon S4A 0.0 à 0.30 1 échantillon S4B : 0.30 à 1.5	fluorures IPBC, Chlorophénols TCMTB, Carbendazime Cyperméthrine HCT, Bore

N° du sondage	Zone concernée	Nature des sols en surface	Mode de sondage	Echantillonnage	Analyse réalisée
S5	Stockage bois traités (actuel et ancien)	Sol naturel remblais	sondage tarière à 1,50 m	<b>1 échantillon S5A 0.0 à 0.30</b> 1 échantillon S5B : 0.30 à 1.5	fluorures IPBC, Chlorophénols TCMTB, Carbendazine Cyperméthrine HCT, Bore
S6	Stockage bois traités (actuel et ancien)	Sol naturel remblais	sondage tarière à 1,50 m	<b>1 échantillon S6A 0.0 à 0.30</b> 1 échantillon S6B : 0.30 à 1.5	Hexafluorosilicates IPBC, Chlorophénols TCMTB, Carbendazine Cyperméthrine HCT, Bore

Nota : pour les sols couverts en surface (béton ou bitume), les tranches échantillonnées ont été constituées à partir de la cote du terrain naturel (couverture non échantillonnée).

### 2.3.3. Programme d'analyses

Les échantillons d'eau ont été acheminés vers le laboratoire WESSLING en glacière réfrigérée pour détermination des paramètres précisés dans le Tableau 2.

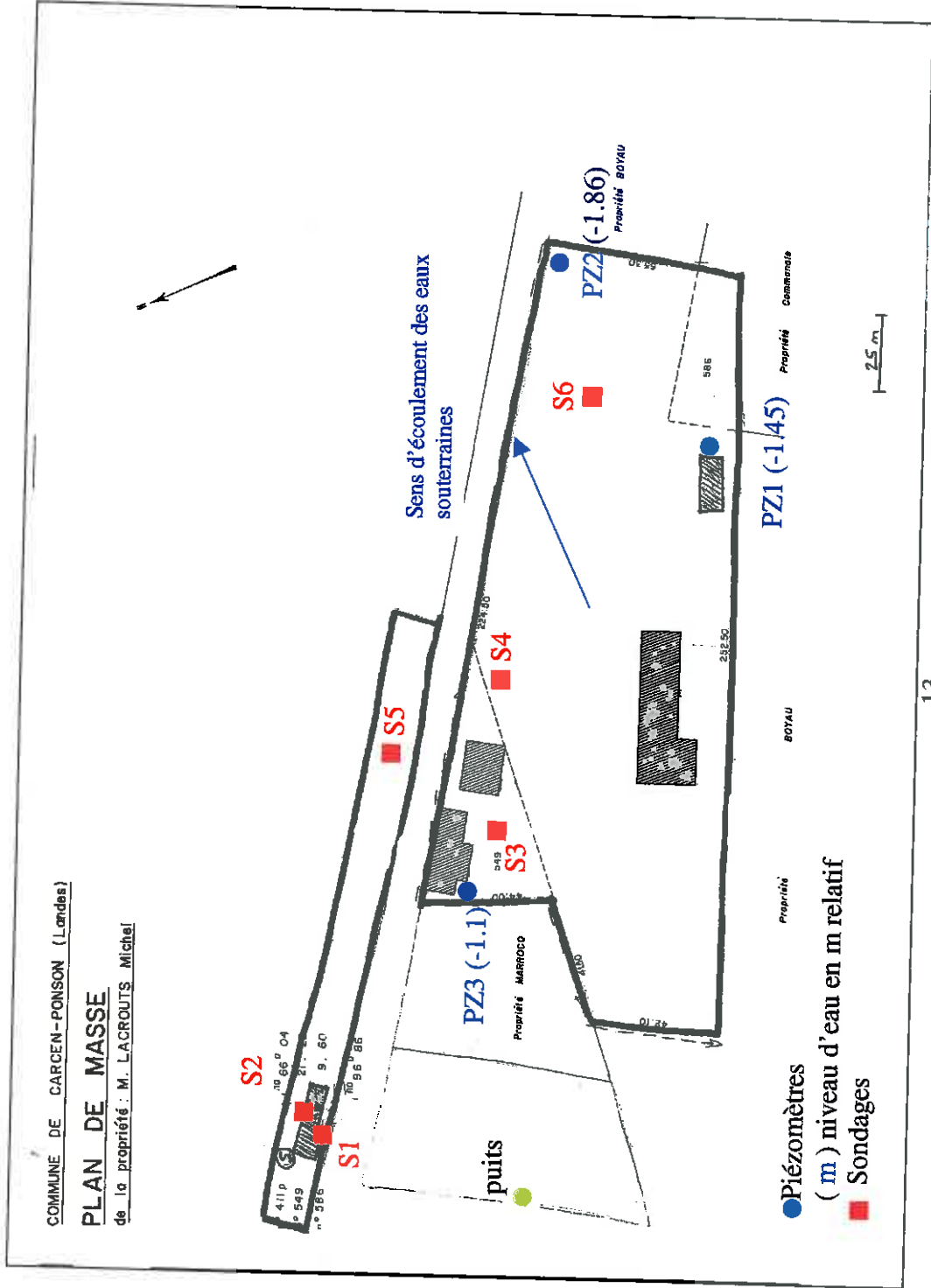
**Tableau 2 : Programme d'analyses des eaux souterraines**

Ouvrage	Position hydraulique de l'ouvrage	Localisation	Paramètres analysés
Puits M. LACROUTS	Amont	Parcelle au nord ouest du site	HCT, chlorophénols
PZ1	Aval traitement	Limite sud du site	Hexafluorosilicates, IPBC, Chlorophénols TCMTB, HCT, Bore, Carbendazine, Cyperméthrine,
PZ2	Aval site	Limite est du site	Hexafluorosilicates, IPBC, Chlorophénols TCMTB, HCT, Bore, Carbendazine, Cyperméthrine,
PZ3	Amont présumé	Limite nord ouest du site	HCT, chlorophénols

### 2.3.4. Nivellement des piézomètres

Les piézomètres ont été nivelés en relatif (calage par rapport à un repère constitué ici par le sol au niveau du PZ2).

Figure 2 : Plan des investigations mises en œuvre



## 3. Résultats des investigations

### 3.1. Valeurs de référence

Les concentrations des paramètres sont comparées aux valeurs guides en matière de pollution des sols et des eaux souterraines. Celles-ci sont définies par le guide du Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire "Gestion des sites (potentiellement) pollués", version 2 de mars 2000 (Annexe 5, édition mise à jour du 9 décembre 2002). Les valeurs guides sont les suivantes :

#### Pour les sols

- Les Valeurs de Définition de Source-Sol (VDSS) permettent de définir la source de pollution constituée d'un sol ;
- Les Valeurs de Constat d'Impact (VCI) permettent de constater l'impact de pollution du milieu sol, en fonction de l'usage de celui-ci. Compte tenu de l'usage actuel et projeté du site (industriel), les **VCI pour un usage non sensible** ont été retenues comme valeur de référence (usage industriel).

#### Pour les eaux souterraines

- Les Valeurs de Constat d'Impact (VCI), **en usage sensible** ont été retenues comme valeur de référence, dans la mesure où la nappe superficielle peut être utilisée par des forages à usage d'irrigation dans les environs du site ou des puits particuliers.

### 3.2. Qualité des sols

#### 3.2.1. Nature des terrains

Les coupes géologiques des piézomètres sont précisées en Annexe 1 et les observations relevées au cours des sondages sont jointes en Annexe 2.

Les sondages et forages ont montré la présence de sols essentiellement sableux (sable marron puis blanc ou gris jusqu'environ 11 mètres, fin des forages). Des niveaux argileux sont observés à partir de 8-10 m. Lors de la réalisation des sondages ou piézomètres, il a été détecté une odeur d'hydrocarbures dans les remblais en surface du sondage S1 ( 0.0 à 0.30 m).

### 3.2.2. Résultats d'analyses

Les résultats d'analyses des sols sont synthétisés en page suivante (Tableau 3).

Les rapports d'analyse complets sont joints en Annexe 2. Les normes et protocoles d'analyse sont précisés dans les rapports d'analyse.

Les analyses mettent en évidence les résultats suivants :

- La valeur de l'indice hydrocarbures totaux sur les échantillons analysés reste inférieure à la limite de quantification du laboratoire à l'exception des échantillons S1A et S2A (local huiles) sur lesquels les concentrations observées sont respectivement de 4800 et 1800 mg/kg. La valeur de l'indice HCT sur l'échantillon S1A est supérieure à la VDSS (2500 mg/kg) mais reste inférieure à la VCI en usage non sensible (25000 mg/kg).
- Les chlorophénols recherchés sur les échantillons S3B, S4A, S5A et S6A ne sont pas détectés (concentrations inférieures aux limites de quantification du laboratoire).
- Les molécules actives des produits de traitement du bois (bore, fluorures, TCMTB, IPBC, carbendazime, cyperméthrine) recherchés sur les échantillons S4A, S5A et S6A) présentent des concentrations inférieures aux limites de quantification du laboratoire à l'exception des fluorures qui sont détectés à des concentrations comprises entre 75 et 250 mg/kg. Notons qu'on ne dispose pas de valeurs guides pour ce produit dans les sols.

*Remarque : les sondages ponctuels ne peuvent offrir une vision continue de l'état des terrains du site. Leur implantation est notamment guidée par des contraintes d'accès. On ne peut exclure, entre deux sondages, l'existence d'une anomalie d'extension imitée qui aurait échappé aux mailles des investigations et qui n'aurait pas été connue par l'étude historique.*

Tableau 3 : Synthèse des résultats d'analyses des sols

Echantillon	Indice HCT	Bore	Fluorures	TCMTB	IPBC	Carben- dazime	Cyper- méthrine	phénol	2,4,6- trichloro phénol	PCP
S1A	4800									
S2A	1800									
S3B										
S4A	<10	<30	190	<0.010	<0.010	<0.001	<0.010	<0.1	<0.1	<0.1
S5A	<10	<30	250	<0.010	<0.010	<0.001	<0.010	<0.1	<0.1	<0.1
S6A	<10	<30	75	<0.010	<0.010	<0.001	<0.010	<0.1	<0.1	<0.1
<b>VALEURS GUIDES (en mg/kg)</b>										
VDSS	2500	-	-	-	-	-	-	25	13	50
VCI usage sensible	5000	-	-	-	-	-	-	50	27	100
VCI usage non sensible	25000	-	-	-	-	-	-	-	-	250

Résultats exprimés en mg/kg de matière sèche.

### 3.3. Eaux souterraines

#### 3.3.1. Paramètres physico-chimiques et piézométrie

Les résultats des mesures des paramètres physico-chimiques réalisées lors des prélèvements sont présentés dans le Tableau 4 suivant.

**Tableau 4 : Relevés des paramètres physico-chimiques du 15 février 2004**

Paramètres contrôlés	unité	PZ1	PZ2	PZ3 (amont)	Puits
<b>PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES</b>					
pH		6.1	6.3	6.1	6.5
Conductivité	µS/cm	173	199	241	356
Température	°C	10.2	12.7	14.6	12.5
Observation		Eau trouble	Eau trouble en début de pompage	Eau trouble	Eau claire
<b>NIVEAUX PIEZOMETRIQUES</b>					
Niveau d'eau	(m/haut tubage)	2.47	2.64	2.52	0.77
Niveau du tubage	(m/sol)	0.77	0.78	0.85	0
Niveau de l'eau	(m/sol)	1.7	1.86	1.67	0.77
Cote sol/repère de nivellement	(m/repère de nivellement)	+0.25	0.00	+0.57	-
Cote relative de l'eau de la nappe	(m relatif*)	- 1.45	-1.86	-1.1	-

\* par rapport au repère de nivellement

#### Commentaires

Le relevé des niveaux piézométriques semble montrer que la nappe s'écoule globalement vers l'Est.

L'ouvrage PZ3 est donc situé en amont d'une partie du site. L'ouvrage Pz1 est en aval immédiat de la zone de trempage et l'ouvrage PZ2 est en aval de la zone de stockage des bois traités.

Notons que compte tenu de ce sens d'écoulement, on ne dispose pas d'ouvrage en aval de la zone de stockage de gasoil et de la zone de l'ancien trempage.

### 3.3.2. Résultats d'analyses

Les résultats des analyses sont présentés dans le Tableau 5 suivant.

Les rapports d'analyse complets du laboratoire sont joints en Annexe 1. Les protocoles d'analyses mis en œuvre sont également précisés en annexe.

#### Commentaires

- Les analyses réalisées sur les chlorophénols et l'indice hydrocarbures totaux montrent des résultats systématiquement inférieures aux limites de quantification du laboratoire sur les 4 ouvrages contrôlés ;
- Les molécules actives des produits de traitement du bois (bore, fluorures, TCMTB, IPBC, Carbendazime et cyperméthrine) recherchés sur les ouvrages PZ1 et PZ2 montrent des concentrations inférieures aux seuils de quantification du laboratoire à l'exception du bore et de la carbendazime.
- Le bore est observée à des concentrations de 0.20 mg/l (Pz1) et 0.17 mg/l (PZ2) qui restent inférieures aux valeurs guides disponibles pour les eaux.
- La carbendazime est détectée uniquement sur l'ouvrage PZ1 à une concentration de 0.84 µg/l qui est donc supérieure à la valeur guide applicable aux pesticides pour un usage sensible des eaux (0.1 µg/l).

*Opération collective pilotée par la CCI des Landes  
 Etape B du diagnostic et Evaluation Simplifiée des Risques du site des  
 Etablissements LACROUTS à Carcen Ponson (40)*

**Tableau 5 : Résultats d'analyses des eaux – Prélèvements de février 2005**

Paramètres contrôlés	unité	PZ1	PZ2	PZ3	Puits M. LACROUTS	Valeurs guides	
						VCI usage sensible	Usage non sensible
<b>COMPOSES ANALYSES</b>							
Indice HCT	mg/l	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	0.01	1
Bore	µg/l	200	170			500 à 1000**	-
Fluorures	mg/l	<0.05	<0.05			1.5	3
Phénol	µg/l	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	-	-
2,4,6-trichlorophénol	µg/l	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	200	1000
PCP	µg/l	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	9	45
TCMTB	µg/l	<0.10	<0.10				
IPBC	µg/l	<0.10	<0.10				
Carbendazime	µg/l	0.84	<0.05			0.1*	2*

Les valeurs guides sont exprimées dans les mêmes unités que les résultats d'analyses

\* valeurs guides applicables aux pesticides, issues du décret du 20 décembre 2001

\*\* gamme de valeurs applicables à l'eau potable aux Etats Unis

## 4. Evaluation Simplifiée des Risques

### 4.1. Généralités

L'ESR a pour objectif de classer le site vis à vis des risques sanitaires éventuels. Elle s'établit successivement à partir :

- de la réalisation d'un modèle conceptuel du site qui comprend la caractérisation des facteurs « danger », « transfert » et « cible » du modèle (préalable indispensable à l'ESR).
- de l'exploitation des grilles de notation conduisant au classement du site.

### 4.2. Eléments nécessaires à l'ESR

Le risque lié au site est évalué en combinant trois facteurs dont la présence simultanée est nécessaire pour que le risque soit non nul. Ces trois facteurs sont :

- **le danger [D]** des polluants lié aux propriétés intrinsèques des substances constitutives de la source de pollution (toxicité, ...) et de leur quantité.
- **le transfert [T]** des polluants vers et dans les milieux. Les milieux pris en compte sont les eaux souterraines, les eaux superficielles et le sol. Le facteur transfert se mesure en fonction :
  - du **potentiel de mobilisation** des substances dépendant de certaines propriétés des polluants (solubilité) et de l'existence de vecteurs de mobilisation (tels que pluies et inondations par exemple).
  - du **potentiel de transfert de la source vers le milieu** dépendant de l'état de conditionnement de la source et de certaines caractéristiques des lieux (aménagement particuliers du site contribuant à un confinement plus ou moins bon des sources vis-à-vis des milieux).
  - du **potentiel de transfert des substances du milieu vers les cibles** dépendant essentiellement des caractéristiques du milieu (perméabilité de la zone non saturée et de l'aquifère, fracturation,...).
- **la cible [C]** fondée sur l'homme et ses relations avec les milieux (exploitation des ressources en eau, occupation du site,...).

Le risque est ainsi une fonction des paramètres danger [D], transfert [T] et cible [C], traduite par une relation :

$$R = f(D, T, C)$$

L'évaluation simplifiée des risques prend donc en compte ces trois types de facteurs dont la description, appliquée au site étudié est détaillée dans le paragraphe suivant.

### **Remarque**

Les matières actives des nouveaux produits de traitement du bois utilisés sur de nombreux sites ne font pas l'objet de valeurs guides (VDSS, VCI). En conséquence, il a été convenu dans le cadre de l'opération collective pilotée par la CCI des Landes de :

- réaliser les mesures prévues par le rapport étape A
- ne pas intégrer ces substances dans les calculs de l'ESR

En cas de détection de valeurs atypiques, il pourra être utilisé d'éventuelles données de référence.

**Par conséquent, les éventuelles sources « sol pollués » par des fongicides récents (produits utilisés en remplacement du PCP) ne seront pas retenus dans la notation. On commente en revanche dans le paragraphe « résultats des investigations » les résultats d'analyses observés dans les sols ou dans les eaux. Toutefois, lorsqu'il s'agit d'une source primaire (cuve ou bac de trempage), une notation pourra être réalisée.**

### 4.3. Modèle conceptuel du site : caractérisation des facteurs

#### 4.3.1. Facteur de danger : définition des sources indépendantes

Compte tenu des installations en place et des résultats d'analyses des sols (absence de dépassement des VDSS), nous retiendrons comme « source » les installations suivantes :

##### **Source 1 : stockage d'hydrocarbures du bâtiment 5**

Cette zone de stockage comprend une cuve aérienne de fuel de 2000 litres, sans rétention et sur sol naturel, des bidons d'huiles de 200 litres sur une aire bétonnée (pas de rétention).

Notons qu'une cuve de gasoil a également été utilisée dans cette zone. Il n'est pas possible de déterminer a priori si l'impact constaté sur la qualité des sols au droit du sondage S1 est imputable aux cuves et stockages existants ou à l'ancienne cuve.

Nous procéderons à la notation en considérant comme source les stockages encore en fonctionnement (fuel et huiles) et en leur attribuant les caractéristiques les plus pénalisantes (absence de rétention, et absence de dalle béton).

La note de danger retenue sera de 3 pour les hydrocarbures.

##### **Source 2 : bac de trempage actuel**

Il s'agit de 2 fosses bétonnées d'une profondeur de 2 m environ et qui datent de 1980.

Les produits utilisés pour le trempage sont le Busan 1308 (molécules actives ; carbendazime et TCMTB) et l'Hydrokoat (molécule active : cyperméthrine).

La notation sera réalisée pour la carbendazime pour laquelle un impact sur les eaux au droit du PZ1 est constaté. On lui attribuera une note de danger égale à 2 pour les milieux eaux ou sol (correspondant à la phrase de risque R40). Nous diviserons la note de danger par 2 (note finale égale à 1) compte tenu de la dilution du produit de trempage avant usage.

Les zones suivantes n'ont pas été retenues comme source dans la notation :

- Zone de l'ancien trempage : en l'absence d'anomalies constatées au droit du sondage S3, les sols au droit de cette zone ne sont pas retenus comme source.
- Sols au droit des zones de stockage des bois traités : en l'absence d'anomalies constatées au droit des sondages S4 et S6, les sols au droit de ces zones ne sont pas retenus comme source. Notons que malgré la présence de fluorures dans les sols, la notation ne peut être réalisée en l'absence de valeur guides pour cette substance dans les sols.

#### 4.3.2. Facteurs de transfert vers et dans les milieux d'exposition

Les vecteurs de transfert favorisant la dispersion d'une éventuelle pollution issue de la source notée sont les suivants :

- infiltration des produits de trempage en fond des fosses de trempage ou à proximité par égouttage, en direction des sols et eaux souterraines ;
- fuites des stockages d'hydrocarbures en direction des sols et des eaux souterraines ;

Le niveau de l'eau constaté au droit du site est de l'ordre de 2 mètres et les sols sont essentiellement constitués de sables ;

- migration des eaux souterraines qui s'écoulent en direction de l'Est vers le ruisseau du Goua qui s'écoule lui-même en direction du Sud-Est.

#### 4.3.3. Facteurs cibles

Les cibles potentielles à considérer sont les suivantes :

- **les employés du site (pour l'usage actuel)**

Ils sont potentiellement exposés à des sols pollués dans la zone des stockages de fuel et huiles. La source n°2 étant enterrée (fosse de trempage), le milieu d'exposition « sol, par contact » n'est pas retenu pour cette source.

- **les eaux souterraines**

Dans les environs immédiats du site, seul un puits particulier a été repéré (puits Monsieur LACROUTS). Il n'est pas utilisé et donc non retenu comme cible dans la notation ESR.

Des forages à usage d'irrigation de faible profondeur sont recensés dans les environs du site. Le plus proche est situé à environ 250 m à l'ouest du site (position amont) et sera donc retenu comme cible dans la notation (forage n°0950-4X-0008). Notons qu'il n'est pas recensé d'autres forages dans la zone délimitée par les ruisseaux du Goua, ruisseau d'Artiguelis et la Midouze.

Par conséquent, la notation sera réalisée uniquement pour le forage pré-cité. En effet, bien que situé en amont hydraulique du site, cet ouvrage peut intercepter les eaux contaminées par pompage.

Notons qu'aucun ouvrage AEP n'est recensé sur la commune de Carcen Ponson.

**Le milieu d'exposition « eaux souterraines, autres usages que AEP » est donc retenu dans la notation.**

➤ **les eaux superficielles**

En supposant un usage sensible (pêche) pour le ruisseau du Goua, celui-ci peut être retenu comme cible.

La distance entre le site et le ruisseau est d'environ 900 mètres.

**Le milieu « eaux superficielles, autres usages que AEP » est donc retenu dans la notation.**

#### *4.3.4. Impacts constatés*

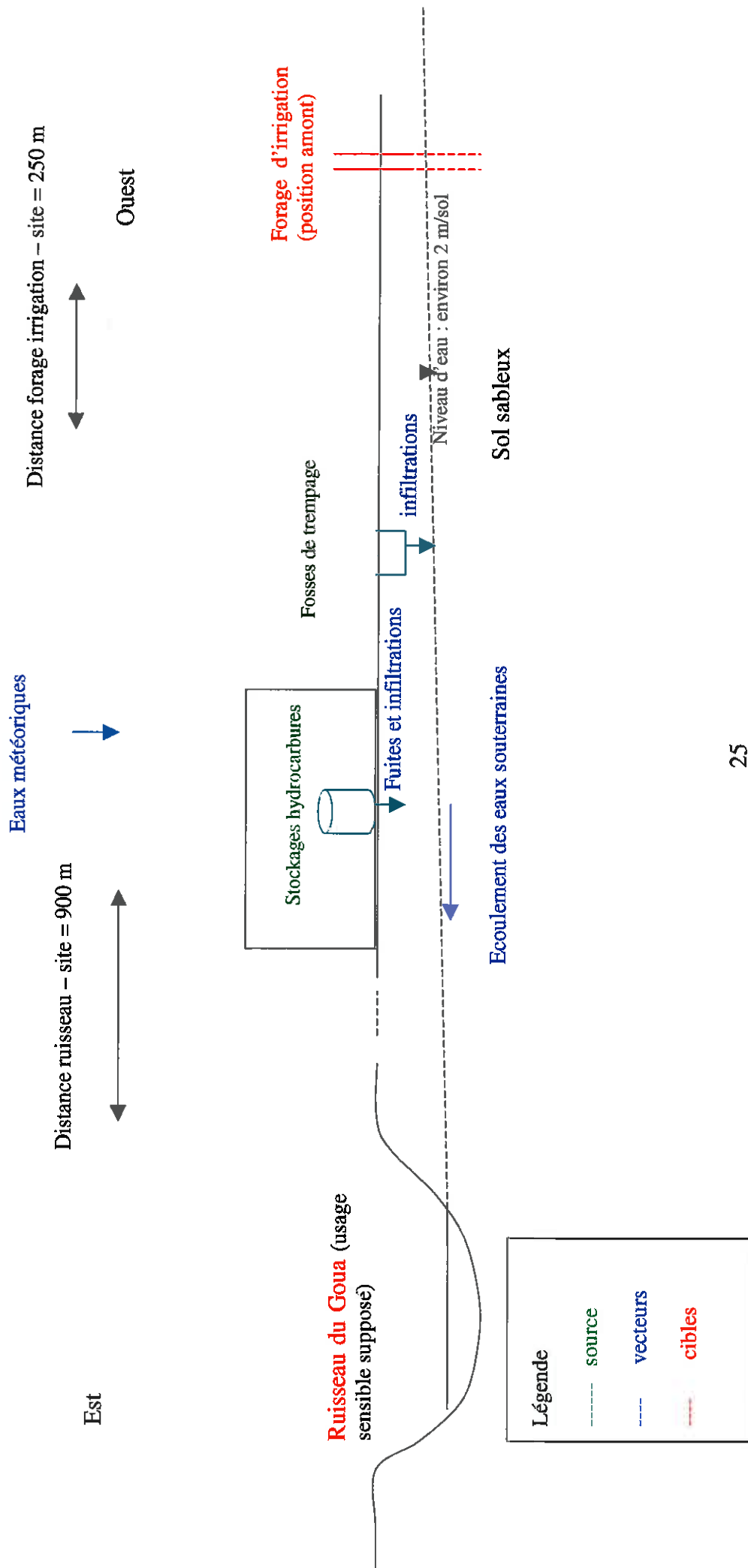
Les analyses d'eau des échantillons prélevés en février 2005 au droit du site (piézomètres) ont mis en évidence un constat d'impact par la carbendazime au droit du PZ1. Ce constat n'est pas observé en limite du site au droit du PZ2.

Les analyses des sols n'ont mis en évidence aucun dépassement des VCI pour les hydrocarbures dans les sols.

La Figure 3 présente le schéma conceptuel du site avec la localisation des sources et la désignation des voies de transfert les plus vraisemblables vers et dans les milieux d'exposition.

Le détail des paramètres considérés (perméabilité, épaisseur de la zone non saturée, inondabilité...) pour le calcul du classement est précisé dans les grilles en annexe.

Figure 3 : Schéma conceptuel du site



## **4.4. Résultats de l'ESR**

### *4.4.1. Grille de notation*

Les feuilles de notation sont présentées en Annexe 3. Les notes de synthèse sont comparées aux notes de référence pour la désignation des classes.

**En l'absence de valeurs guides pour la carbendazime dans les eaux, nous n'avons pas réalisé de notation pour la source n°2.**

**Dans l'hypothèse où une valeur guide était disponible pour cette substance, la notation devrait être basée sur le schéma conceptuel défini dans le paragraphe précédent.**

### *4.4.2. Résultats*

La mise en œuvre de l'ESR pour son usage actuel (industriel) aboutit au classement du site en **classe 2 "site à surveiller"**. Cette note est obtenue pour les 3 milieux retenus dans la notation.

**Remarque : ce résultat est obtenu en supposant l'usage actuel du site. Dans l'hypothèse d'un changement d'usage du site, il conviendrait de refaire l'ESR en prenant en compte ce nouvel usage des sols.**

## 5. Conclusions et recommandations

### Résultats des investigations

Les investigations réalisées sur le site ont mis en évidence la présence d'hydrocarbures dans les sols au droit de la zone de stockage de fuel et d'huiles.

Les concentrations observées restent cependant inférieures à la VCI en usage non sensible.

Des fluorures sont constatés dans les sols au droit du site. On ne dispose cependant pas de valeurs guides pour cette substance dans les sols. A noter qu'elle n'est pas détectée dans les eaux souterraines dans les ouvrages du site (PZ1 et PZ2).

L'analyse des eaux souterraines au droit du site met en évidence la présence de carbendazime au droit de l'ouvrage PZ1 (aval immédiat de la zone de trempage) à une concentration de 0.84 µg/l.

### Mise en œuvre de l'ESR

Le schéma conceptuel du site a été défini pour deux sources :

- Source 1 : stockages d'hydrocarbures ;
- Source 2 : fosse de trempage (substance : la carbendazime).

En l'absence de valeurs guides pour la carbendazime dans les eaux souterraines, seule la notation pour la source 1 a été réalisée.

La mise en œuvre de l'ESR pour l'usage actuel (industriel) du site aboutit au classement du site en **classe 2 "site à surveiller"**. Cette note est obtenue pour les 3 milieux d'exposition retenus dans la notation.

## **Recommandations**

- **Mise en œuvre d'une surveillance des eaux souterraines :** nous recommandons de réaliser des prélèvements 2 fois par an (1 fois en hautes eaux ; 1 fois en basses eaux) pour le contrôle des paramètres suivants : carbendazime, bore, cyperméthrine, IPBC, TCMTB, Fluorures et indice HCT.

La surveillance devrait porter au moins sur les 3 piézomètres mis en place sur le site : PZ3 (amont), PZ1 et PZ2 (aval). Une attention particulière devra être portée sur le paramètre carbendazime.

- **Surveillance de la zone de stockage d'hydrocarbures :**

Afin de surveiller une contamination possible des eaux souterraines en aval de la zone de stockage d'hydrocarbures, nous recommandons l'implantation d'un ouvrage de contrôle en aval de cette zone et de l'inclure dans le réseau de surveillance.

Il est également rappelé que les stockages de fuel ou d'huiles doivent être mis sur rétention conformément à la réglementation.

### **Observations sur l'utilisation du rapport**

Ce rapport, ainsi que les cartes ou documents, et toutes autres pièces annexées constituent un ensemble indissociable ; en conséquence, l'utilisation qui pourrait être faite d'une communication ou reproduction partielle de ce rapport et annexes ainsi que toute interprétation au-delà des indications et énonciations d'ANTEA ne saurait engager la responsabilité de celle-ci.



ANTEA

CCI des Landes

N°A36573-11/A

*Opération collective pilotée par la CCI des Landes*

*Etape B du diagnostic et Evaluation Simplifiée des Risques du site des  
Etablissements LACROUTS à Carcen Ponson (40)*

## **ANNEXES**

**Annexe 1 : Coupes des piézomètres, fiches de  
prélèvements d'eau et résultats d'analyses des eaux**

(9 pages)

**Annexe 1 : Coupes des piézomètres, fiches de  
prélèvements d'eau et résultats d'analyses des eaux**

(9 pages)

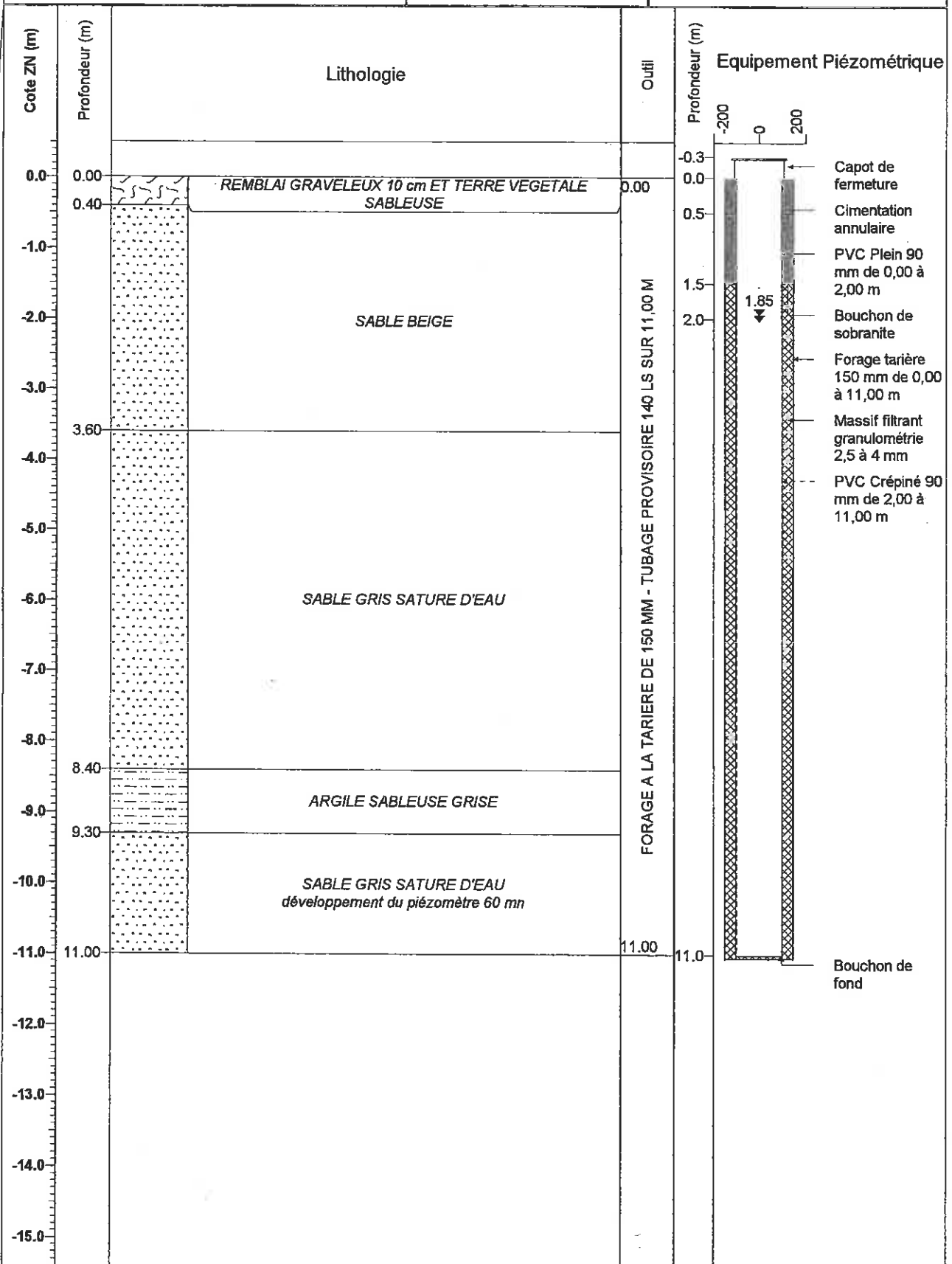
Sondage  
**PZ 1**

Dossier n°  
**04.1.256**

Site **CCI DES LANDES ETAPES B**  
**SITE N° 11 Ets LACROUTS**

Date **02/02/2005**  
Niveau d'eau **1,85m**

x **0**  
y **0**  
z **0 m**





**PIEZOMETRE**  
COUPE LITHOLOGIQUE ET TECHNIQUE

Site **CCI DES LANDES ETAPES B**  
**SITE N° 11 Ets LACROUTS**

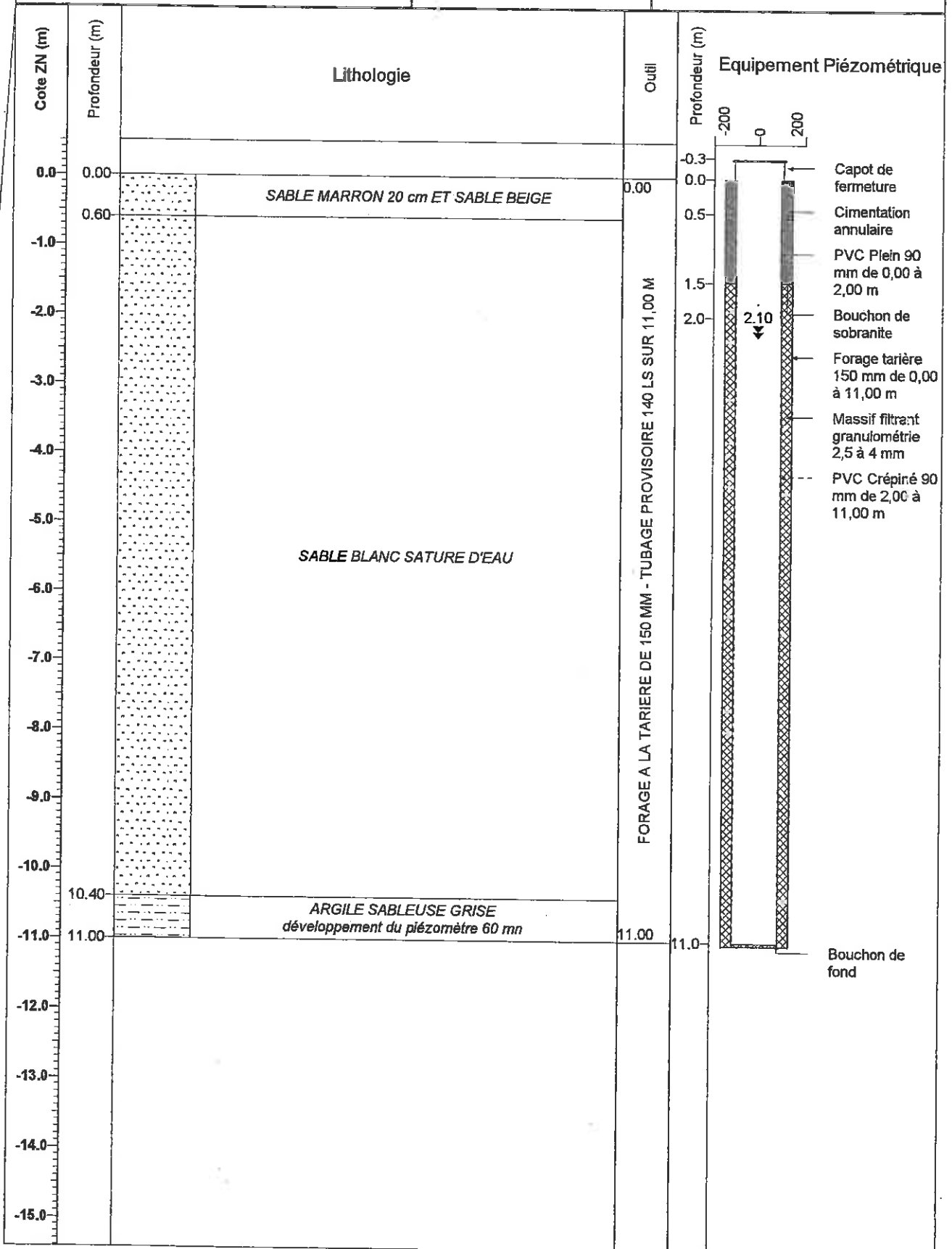
Sondage  
**PZ 2**

Date **02/02/2005**

Niveau d'eau **2,10m**

Dossier n°  
**04.1.256**

x **0**  
y **0**  
z **0 m**





**PIEZOMETRE**  
COUPE LITHOLOGIQUE ET TECHNIQUE

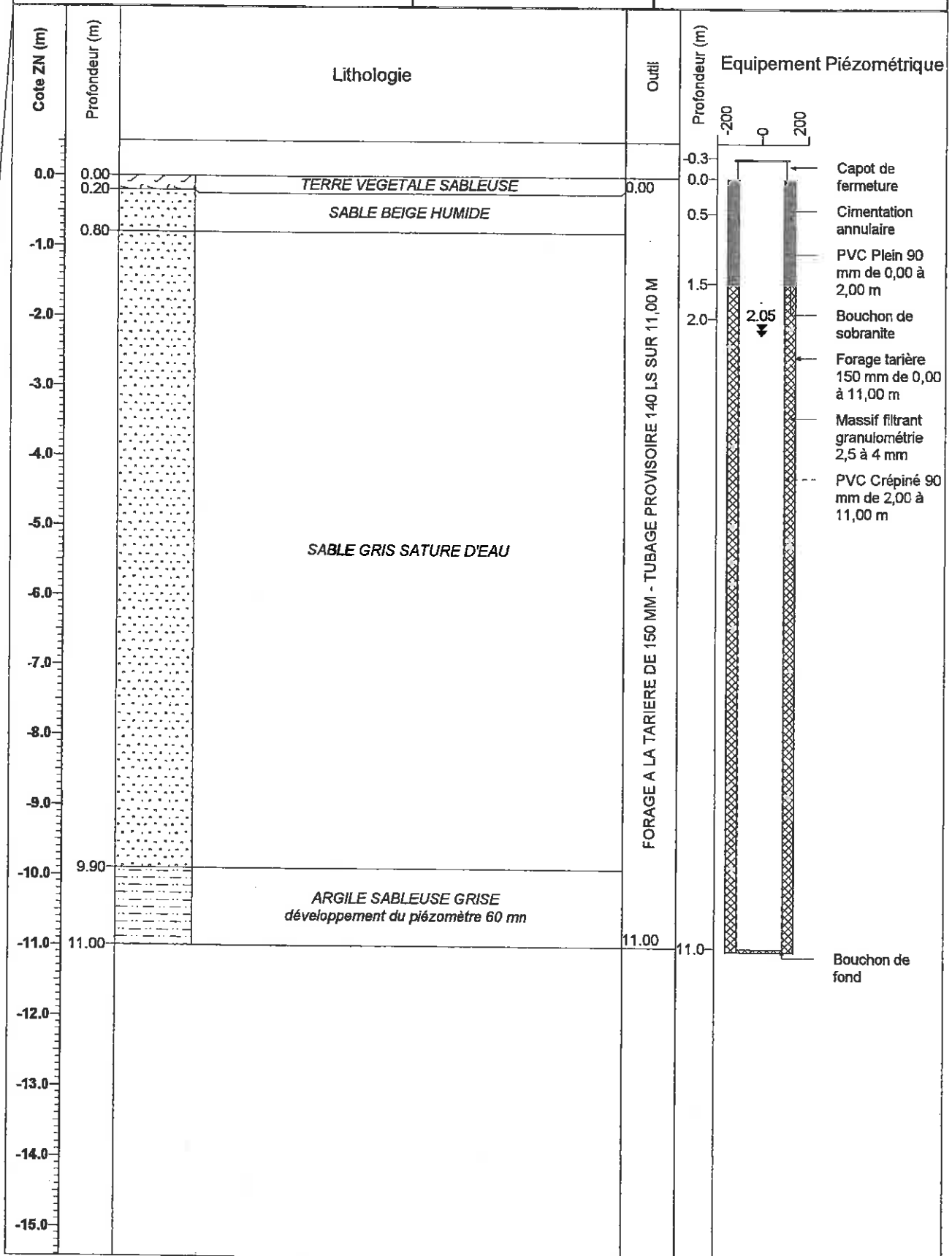
Sondage  
**PZ 3**

Dossier n°  
**04.1.256**

Site **CCI DES LANDES ETAPES B**  
**SITE N° 11 Ets LACROUTS**

Date **02/02/2005**  
Niveau d'eau **2,05m**

x **0**  
y **0**  
z **0 m**





Laboratoires Wessling

Parc technologique de Lyon  
10, Allée Irène Joliot Curie - Bât. B6  
F-69791 St.-Priest Cedex  
Tél. : 04 72 79 53 54 - Fax : 04 72 79 53 55  
labo@wessling.fr

ANTEA Pessac  
A l'attention de H. MILLER  
Parc technologique Europarc  
19, avenue Léonard de Vinci  
33600 Pessac

St Priest, le 31 mars 2005

Pour toutes questions  
vos correspondants :  
JF Campens / O Sibourg  
☎ : 04.72.79.53.54  
Fax : 04.72.79.53.55

Analyses d'échantillons d'eau  
Rapport d'essai n° : **5F0823**

Page 1 sur 2

Prise d'échantillon le : 15/02/05  
Enregistrement le : 17/02/05  
Votre commande du : non indiquée

par : ANTEA  
Nature des échantillons : eau

Commande : marché CCI des Landes  
Provenance des échantillons : 11-LACROUTS à Carcen Ponson

Imputation : BORP040225

## Résultats d'analyse

Les analyses ont été réalisées au laboratoire WESSLING d'Oppin

Les analyses comportant un □ ont été réalisées au laboratoire WESSLING de Lyon

Les analyses comportant un □□ ont été réalisées au laboratoire WESSLING de Berlin (NAFU)

Les méthodes développées par les laboratoires WESSLING d'Oppin, Darmstadt, Altenberge, Hanovre, Munich et Bochum sont accréditées par le DAR, reconnu par le COFRAC.

Les méthodes développées au laboratoire WESSLING de Lyon listées ci-dessous sont accréditées par le COFRAC section essais n°1-1364. Portées d'accréditation DAR et COFRAC communiquées sur demande.

- Eaux : COHV (ISO 10301-3 par GC-MS), BTEX (ISO 11423-1 par GC-MS), PCB et pesticides organochlorés (d'ap. ISO 6468 par GC-MS), HAP (met. int d'ap. NFT 90115 par GC-MS), HCT (DIN 39409 H18 par IR-TF) Chrome VI (NFT 90-043 par AAS), Métaux (ISO 17294-2 par ICP-MS)
- Sols : Matières sèches (ISO 11465), COHV (ISO 10301-3 par GC-MS), BTEX (ISO 11423-1 par GC-MS), PCB et pesticides organochlorés (d'ap. ISO 6468 par GC-MS), HAP (met. int d'ap. XPX 33012 par GC-MS), HCT (DIN 39409 H18 par IR-TF), Minéralisation, Métaux (ISO 11885 par ICP-AES), Mercure (EN 1483 par AAS), Métaux (ISO 17294-2 par ICP-MS)

Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis à l'essai.  
Ce rapport d'essai ne peut être reproduit sans l'autorisation des laboratoires WESSLING (EN ISO 17025)



# FICHE DE PRELEVEMENT D'EAU

Désignation  
du point

PZ1

N° du projet : BORM 040225

Intitulé : CCI des Landes - Etapes B

Site et commune : 11 - Lacrouts

Responsable de projet : Hervé Miller

Prélevé le : 15.02.05

Opérateur(s) ANTEA : JF Triscos		Entreprise de pompage :	
Niveau piézométrique : 2.47 (m / repère) influencé non influencé		Prof. de l'ouvrage : 10.53 (m / repère)	
Nature du repère : tube acier		Diamètre int. de l'ouvrage : 80 mm	
Hauteur du repère/sol : 0.77 (m)		Volume de l'ouvrage : 40.5 litres	
Cote du repère : (m) relative absolue		Volume minimal à purger : 121.5 litres	
		Profondeur des crépines : (m / repère)	
Outil de prélèvement :		Outil de purge :	
Position de l'aspiration : (m / repère)		Refoulement :	

Conditions météorologiques : ensoleillé

Environnement du point de prélèvement :

## Paramètres physico-chimiques mesurés in situ

N° échantillon :

Temps de pompage (mn)	Niveau dynamique (m / repère)	Débit de pompage (m <sup>3</sup> /h)	Volume purgé (en litres)		Aspect de l'eau	T °C	pH	Conduct. µS/cm.
2	3.12	0.56	18.7		trouble	9.1	6.2	165
8	3.15		74.7			9.8	6.1	168
18	3.22		168.0			10.2	6.1	173

Observations :

Flottants :

Echantillons délivrés au laboratoire :

le :

Type de flaconnage :

Conditionnement, stabilisation, filtration des échantillons

Observations ou justification du non respect du mode opératoire :



# FICHE DE PRELEVEMENT D'EAU

Désignation  
du point

PZ2

N° du projet : BORP 040225

Intitulé : CCI des Landes - Etapes B

Site et commune : 11 - Lacrouts

Responsable de projet : Hervé Miller

Prélevé le : 15.02.05

Opérateur(s) ANTEA : JF Triscos

Entreprise de pompage :

Niveau piézométrique : 2.64 (m / repère)

Prof. de l'ouvrage : 9.88 (m / repère)

influencé non influencé

Nature du repère : tube acier

Diamètre int. de l'ouvrage : 80 mm

Hauteur du repère/sol : 0.78 (m)

Volume de l'ouvrage : 36.4 litres

Cote du repère : (m)

Volume minimal à purger : 109.2 litres

relative absolue

Profondeur des crépines : (m / repère)

Outil de prélèvement :

Outil de purge :

Position de l'aspiration : (m / repère)

Refolement :

Conditions météorologiques : ensoleillé

Environnement du point de prélèvement :

## Paramètres physico-chimiques mesurés in situ

N° échantillon :

Temps de pompage (mn)	Niveau dynamique (m / repère)	Débit de pompage (m <sup>3</sup> /h)	Volume purgé (en litres)		Aspect de l'eau	T °C	pH	Conduct. µS/cm.
2	3.33	0.54	18.0		opaque	12	5.9	173
8	3.38		72.0			12.7	6.2	203
14	3.39		126.0			12.7	6.3	199

Observations :

Flottants :

Echantillons délivrés au laboratoire :

le :

Type de flaconnage :

Conditionnement, stabilisation, filtration des échantillons

Observations ou justification du non respect du mode opératoire :



# FICHE DE PRELEVEMENT D'EAU

Désignation  
du point

PZ3

N° du projet : BORP 040225

Intitulé : CCI des Landes - Etapes B

Site et commune : 11 - Lacrouts

Responsable de projet : Hervé Miller

Prélevé le : 15.02.05

Opérateur(s) ANTEA : JF Triscos

Entreprise de pompage :

Niveau piézométrique : 2.52 (m / repère)

Prof. de l'ouvrage : 12.14 (m / repère)

influencé non influencé

Nature du repère : tube acier

Diamètre int. de l'ouvrage : 80 mm

Hauteur du repère/sol : 0.85 (m)

Volume de l'ouvrage : 48.4 litres

Cote du repère : (m)

Volume minimal à purger : 145.1 litres

relative absolue

Profondeur des crépines : (m / repère)

Outil de prélèvement :

Outil de purge :

Position de l'aspiration : (m / repère)

Refoulement :

Conditions météorologiques : ensoleillé

Environnement du point de prélèvement :

## Paramètres physico-chimiques mesurés in situ

N° échantillon :

Temps de pompage (mn)	Niveau dynamique (m / repère)	Débit de pompage (m <sup>3</sup> /h)	Volume purgé (en litres)		Aspect de l'eau	T °C	pH	Conduct. µS/cm.
2	3.47	0.55	18.3		trouble	12.3	6.4	237
8	4.69		73.3		opaque	14.3	6.3	242
16	4.98		146.7			14.6	6.1	241

Observations :

Flottants :

Echantillons délivrés au laboratoire :

le :

Type de flaconnage :

Conditionnement, stabilisation, filtration des échantillons

Observations ou justification du non respect du mode opératoire :



# FICHE DE PRELEVEMENT D'EAU

Désignation  
du point

Puits

N° du projet : BORP 040225

Intitulé : CCI des Landes - Etapes B

Site et commune : 11 - Lacrouts

Responsable de projet : Hervé Miller

Prélevé le : 15.02.05

Opérateur(s) ANTEA : JF Triscos

Entreprise de pompage :

Niveau piézométrique : 0.77 (m / repère)

Prof. de l'ouvrage : 5.26 (m / repère)

influencé non influencé

Nature du repère : sol

Diamètre int. de l'ouvrage : 115 mm

Hauteur du repère/sol : (m)

Volume de l'ouvrage : 46.6 litres

Cote du repère : (m)

Volume minimal à purger : 139.9 litres

relative absolue

Profondeur des crépines : (m / repère)

Outil de prélèvement :

Outil de purge :

Position de l'aspiration : (m / repère)

Refolement :

Conditions météorologiques : ensoleillé

Environnement du point de prélèvement :

## Paramètres physico-chimiques mesurés in situ

N° échantillon :

Temps de pompage (mn)	Niveau dynamique (m / repère)	Débit de pompage (m <sup>3</sup> /h)	Volume purgé (en litres)		Aspect de l'eau	T °C	pH	Conduct. µS/cm.
2	1.66	0.6	20.0		trouble	11.4	6.7	299
8			80.0		claire	12.3	6.5	349
18			180.0			12.5	6.5	356

Observations :

Flottants :

Echantillons délivrés au laboratoire :

le :

Type de flaconnage :

Conditionnement, stabilisation, filtration des échantillons

Observations ou justification du non respect du mode opératoire :

ANTEA

CCI des Landes

N°A36573-11/A

*Opération collective pilotée par la CCI des Landes  
Etape B du diagnostic et Evaluation Simplifiée des Risques du site des  
Etablissements LACROUTS à Carcen Ponson (40)*

## **Annexe 2 : Coupes des sondages de sol et rapports d'analyses des sols du laboratoire**

(11 pages)



ANTEA Pessac  
A l'attention de H. MILLER  
Parc technologique Europarc  
19, avenue Léonard de Vinci  
33600 Pessac

St Priest, le 02 Mars 2005

Pour toutes questions  
vos correspondants :  
JF Campens / O Sibourg  
☎ : 04.72.79.53.54  
Fax : 04.72.79.53.55

Analyses d'échantillons de sol  
Rapport d'essai n° : **5F0620**

Page 1 sur 3

Prise d'échantillon le : 02/02/05  
Enregistrement le : 09/02/05  
Votre commande du : non indiquée

par : ANTEA  
Nature des échantillons : sol

Imputation : BORP040225

Commande : -/-

Provenance des échantillons : 14-LACROUTS à Carcen Ponson

## Résultats d'analyse

Les analyses ont été réalisées au laboratoire WESSLING d'Oppin.  
Les analyses comportant un □ ont été réalisées au laboratoire WESSLING de Lyon  
Les analyses comportant un □□ ont été réalisées au laboratoire WESSLING de Berlin (Nafu)

Les méthodes développées par les laboratoires WESSLING d'Oppin, Darmstadt, Altenberge, Hannover, Munich et Bochum sont accréditées par le DAR, reconnu par le COFRAC.

Les méthodes développées au laboratoire WESSLING de Lyon listées ci-dessous sont accréditées par le COFRAC et/ou essais n°1-1364.  
Portées d'accréditation DAR et COFRAC communiquées sur demande.

- Eaux : COHV (ISO 10301-3 par GC-MS), BTEX (ISO 11423-1 par GC-MS), PCB et pesticides organochlorés (d'ap. ISO 6468 par GC-MS), HAP (met. int d'ap. NFT 90115 par GC-MS), HCT (DIN 39409 H18 par IR-TF) Chrome VI (NFT 90-043 par AAS), Métaux (ISO 17294-2 par ICP-MS)
- Sols : Matières sèches (ISO 11465), COHV (ISO 10301-3 par GC-MS), BTEX (ISO 11423-1 par GC-MS), PCB et pesticides organochlorés (d'ap. ISO 6468 par GC-MS), HAP (met. int d'ap. XPX 33012 par GC-MS), HCT (DIN 39409 H18 par IR-TF), Minéralisation, Métaux (ISO 11885 par ICP-AES), Mercure (EN 1483 par AAS), Métaux (ISO 17294-2 par ICP-MS)

Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis à l'essai.  
Ce rapport d'essai ne peut être reproduit sans l'autorisation des laboratoires WESSLING (EN ISO 17025)



Rapport d'essai N° : 5F0620

Projet : BORP040225

St Priest, le 02/03/2005

11-LACROUTS à Carcen Ponson

N°-labo Identification		5F0620-01 S1A 0-0,3m	5F0620-02 S3B 0,3-1m	5F0620-03 S4A 0-0,3m	5F0620-04 S5A 0-0,3m	5F0620-05 S6A 0-0,3m
<b>Résultats d'après matières originales</b>						
Matières sèches	%	82,5	94,9	96,5	83,9	92,5
<b>Résultats d'après matières sèches</b>						
Hydrocarbures totaux	mg/kg-MS	4800		<10	<10	<10
<b>Métaux</b>						
<i>Après minéralisation à l'eau régale</i>						
Bore (B)	mg/kg-MS			<30	<30	<30
<i>Après décomposition au NaOH</i>						
Fluorures (F)	mg/kg-MS			190	250	75
<b>CHLOROPHENOLS</b>						
- Phénol	mg/kg-MS		<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
- 2-Chlorophénol	mg/kg-MS		<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
- 3-Chlorophénol	mg/kg-MS		<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
- 4-Chlorophénol	mg/kg-MS		<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
- 3,5-Dichlorophénol	mg/kg-MS		<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
- 2,3-Dichlorophénol	mg/kg-MS		<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
- 2,6-Dichlorophénol	mg/kg-MS		<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
- 2,4+2,5-Dichlorophénol	mg/kg-MS		<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
- 3,4-Dichlorophénol	mg/kg-MS		<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
- 2,4,6-Trichlorophénol	mg/kg-MS		<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
- 2,3,5-Trichlorophénol	mg/kg-MS		<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
- 2,4,5-Trichlorophénol	mg/kg-MS		<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
- 2,3,6-Trichlorophénol	mg/kg-MS		<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
- 2,3,4-Trichlorophénol	mg/kg-MS		<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
- 3,4,5-Trichlorophénol	mg/kg-MS		<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
- 2,3,5,6-Tétrachlorophér	mg/kg-MS		<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
- 2,3,4,6-Tétrachlorophér	mg/kg-MS		<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
- Pentachlorophénol	mg/kg-MS		<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
TCMTB	mg/kg-MS			<0,010	<0,010	<0,010
IPBC	mg/kg-MS			<0,010	<0,010	<0,010
Carbendazime	mg/kg-MS			<0,001	<0,001	<0,001
Cyperméthrine	mg/kg-MS			<0,010	<0,010	<0,010

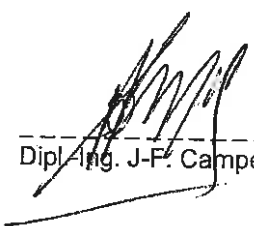


Rapport d'essai N° : 5F0620  
Projet : BORP040225  
11-LACROUTS à Carcen Ponson

St Priest, le 02/03/2005

## Normes des différentes analyses réalisées

Substances	Méthodes	Seuils min.
Mat. sèches	ISO 11465	0,10%
HCT	DIN 38-409 H18 eq. NFX 31-410 (IR/TF)	10 mg/kg
Min. eau régale	d'ap. EN 11466	---
Bore	d'ap. ISO 17294-2 (ICP-MS)	30 mg/kg
Fluorures (Dec. NaOH)	DIN 38 405 D4 eq. XPX 31-148	10 mg/kg
Chlorophénol	d'ap DIN ISO 14154	0,1 mg/kg
Carbendazime	par LC-MS/MS	0,001 mg/kg
Cyperméthrine, TCMTB, IPE	par GC-MS	0,010 mg/kg

  
Dipl. Ing. J.-F. Campens



Laboratoires Wessling

Parc technologique de Lyon  
10, Allée Irène Joliot Curie - Bât. B6  
F-69791 St.-Priest Cedex  
Tél. : 04 72 79 53 54 - Fax : 04 72 79 53 55  
labo@wessling.fr

ANTEA Pessac  
A l'attention de H. MILLER  
Parc technologique Europarc  
19, avenue Léonard de Vinci  
33600 Pessac

St Priest, le 15 Mars 2005

Pour toutes questions  
vos correspondants :  
JF Campens / O Sibourg  
☎ : 04.72.79.53.54  
Fax : 04.72.79.53.55

Analyses d'échantillons de sol  
Rapport d'essai n° : **5F1039**

Page 1 sur 2

Prise d'échantillon le : 23/02/05  
Enregistrement le : 28/02/05  
Votre commande du : 28/02/05

par : ANTEA  
Nature des échantillons : sol

*Commande : marché CCI des Landes*

*Imputation : BORM040225*

*Provenance des échantillons : 11-LACROUTS à Carcen Ponson*

## Résultats d'analyse

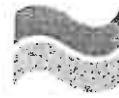
Les analyses ont été réalisées au laboratoire WESSLING de Lyon

Les méthodes développées par les laboratoires WESSLING d'Oppin, Darmstadt, Altenberge, Hanovre, Munich et Bochum sont accréditées par le DAR, reconnu par le COFRAC.

Les méthodes développées au laboratoire WESSLING de Lyon listées ci-dessous sont accréditées par le COFRAC section essais n°1-1364. Portées d'accréditation DAR et COFRAC communiquées sur demande.

- Eaux : COHV (ISO 10301-3 par GC-MS), BTEX (ISO 11423-1 par GC-MS), PCB et pesticides organochlorés (d'ap. ISO 6468 par GC-MS), HAP (met. int d'ap. NFT 90115 par GC-MS), HCT (DIN 39409 H18 par IR-TF) Chrome VI (NFT 90-043 par AAS), Métaux (ISO 17294-2 par ICP-MS)
- Sols : Matières sèches (ISO 11465), COHV (ISO 10301-3 par GC-MS), BTEX (ISO 11423-1 par GC-MS), PCB et pesticides organochlorés (d'ap. ISO 6468 par GC-MS), HAP (met. int d'ap. XPX 33012 par GC-MS), HCT (DIN 39409 H18 par IR-TF), Minéralisation, Métaux (ISO 11885 par ICP-AES), Mercure (EN 1483 par AAS), Métaux (ISO 17294-2 par ICP-MS)

Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis à l'essai.  
Ce rapport d'essai ne peut être reproduit sans l'autorisation des laboratoires WESSLING (EN ISO 17025)



Rapport d'essai N° : 5F1039  
Projet : B0RP040225  
11-LACROUTS à Carcen Ponson

St Priest, le 15/03/2005

N°-labo 5F1039-01  
Identification S2A 0-0,3

**Résultats d'après matières originales**

Matières sèches % 92,4

**Résultats d'après matières sèches**

Hydrocarbures totaux mg/kg-MS 1800

Substances	Méthodes	Seuils min.
Mat. sèches	ISO 11465	0,10%
HCT	DIN 38-409 H18 eq. NFX 31-410 (IR/TF)	10 mg/kg

  
Dipl.-Ing. J.F. Campens

o. s. s. 04/19

TARIERE MECANIQUE



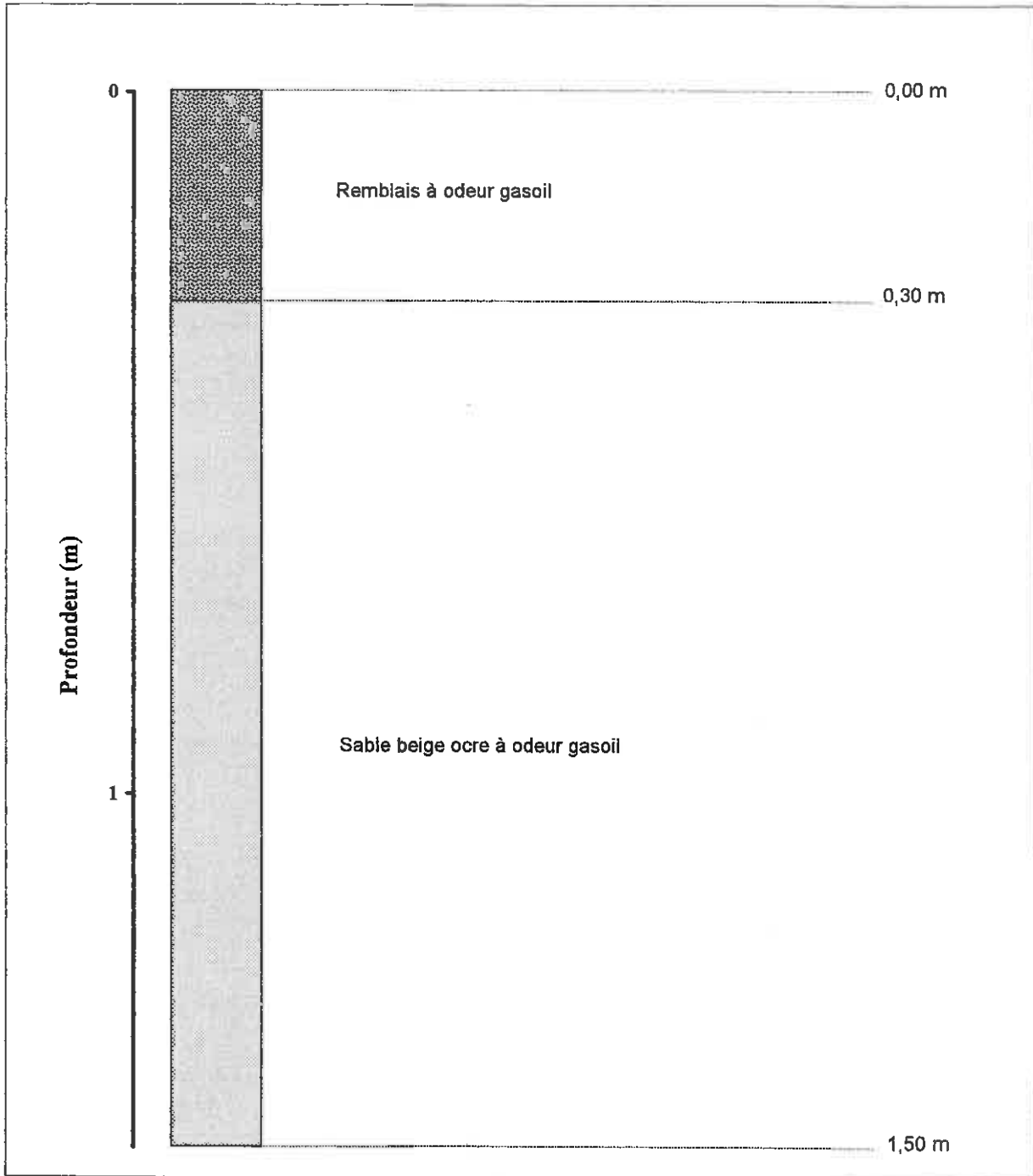
33700. MERIGNAC  
Tel. 05.56.34.90.28  
Fax. 05.56.34.90.23

CHANTIER

CCI DES LANDES  
ETAPES B - SITE N° 11

Date chantier : 02/02/2005

T.1



OBSERVATIONS :

Récupération d'échantillons, justification du non respect du mode opératoire, etc....

# TARIERE MECANIQUE



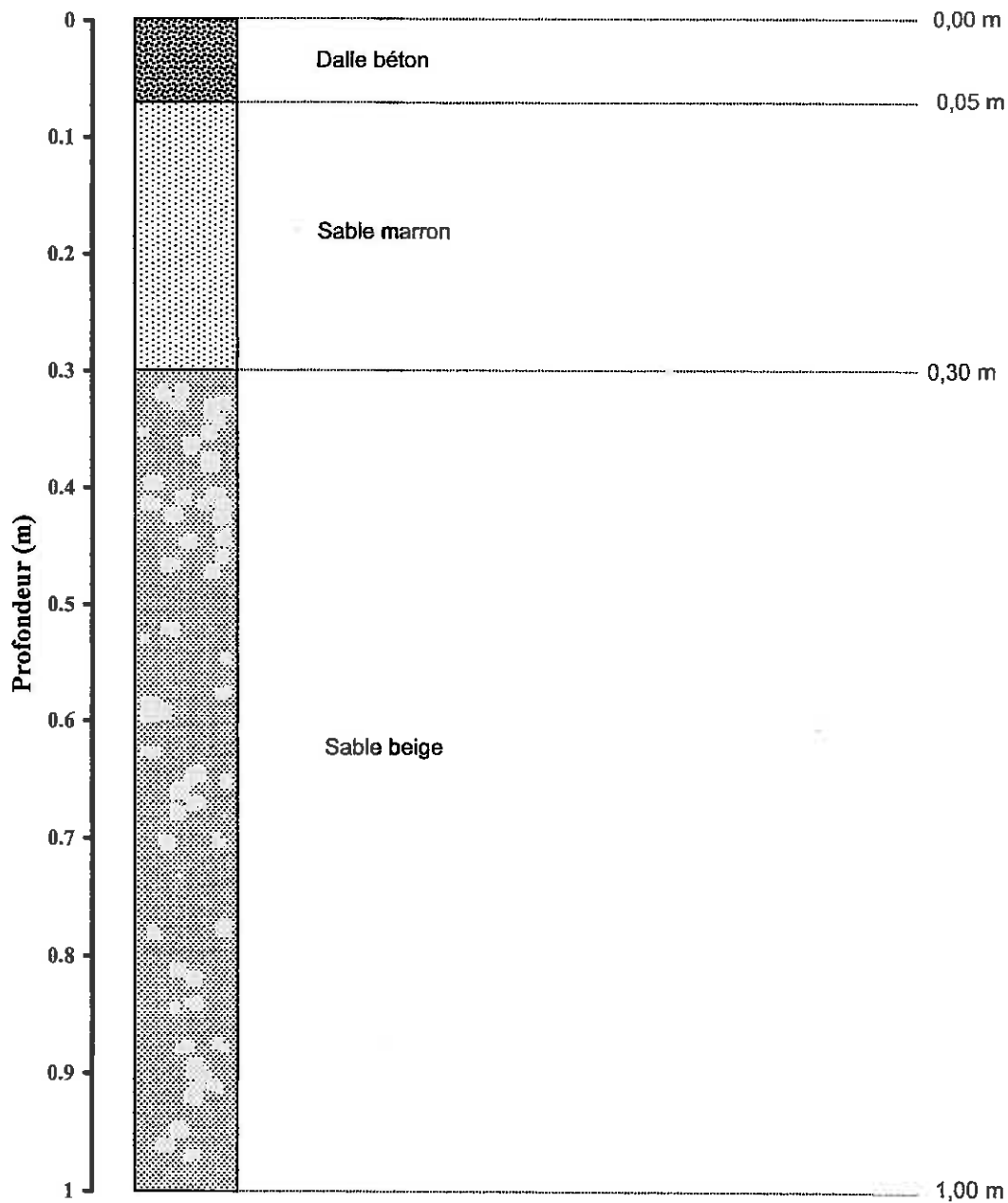
33700. MERIGNAC  
Tel. 05.56.34.90.28  
Fax. 05.56.34.90.23

CHANTIER

CCI DES LANDES  
ETAPES B - SITE N° 11

Date chantier : 23/02/2005

T.2



**OBSERVATIONS :**

Récupération d'échantillons, justification du non respect du mode opératoire, etc....

# TARIERE MECANIQUE



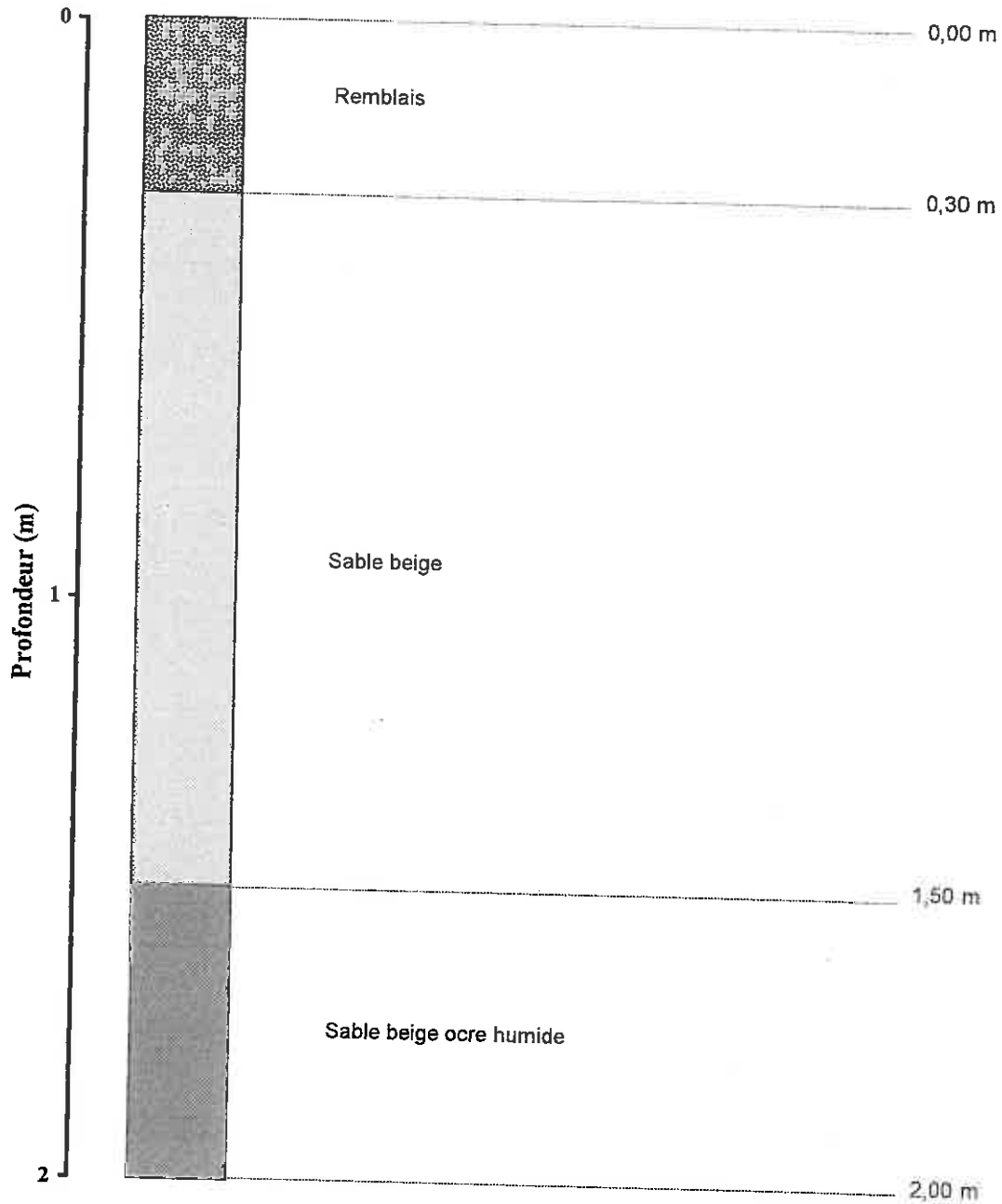
33700. MERIGNAC  
Tel. 05.56.34.90.28  
Fax. 05.56.34.90.23

CHANTIER

CCI DES LANDES  
ETAPES B - SITE N° 11

T.3

Date chantier : 02/02/2005



OBSERVATIONS :

Récupération d'échantillons, justification du non respect du mode opératoire, etc....

# TARIERE MECANIQUE



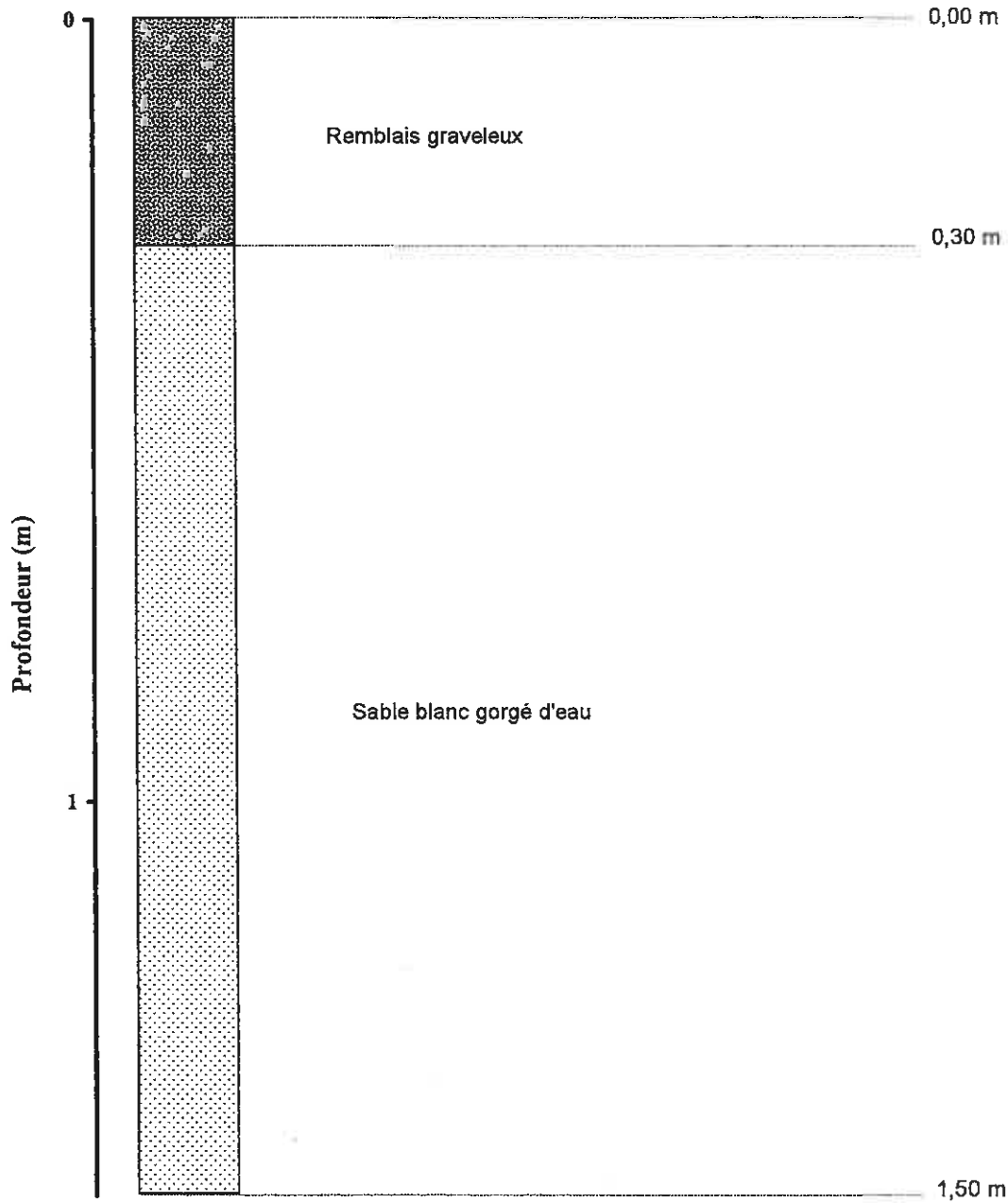
33700. MERIGNAC  
Tel. 05.56.34.90.28  
Fax. 05.56.34.90.23

CHANTIER

CCI DES LANDES  
ETAPES B - SITE N° 11

Date chantier : 02/02/2005

T.4



OBSERVATIONS :

Récupération d'échantillons, justification du non respect du mode opératoire, etc....

# TARIERE MECANIQUE



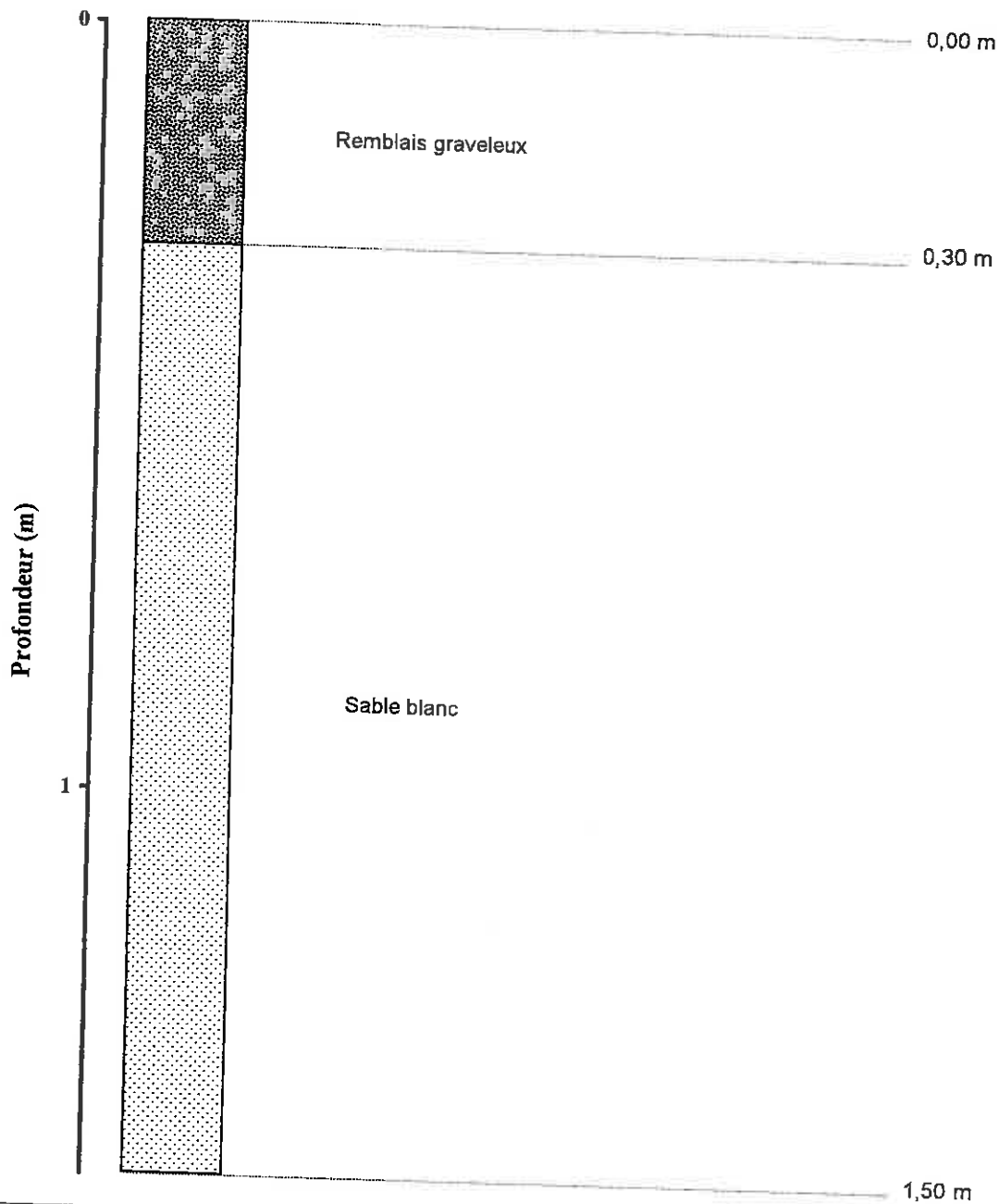
33700. MERIGNAC  
Tel. 05.56.34.90.28  
Fax. 05.56.34.90.23

CHANTIER

CCI DES LANDES  
ETAPES B - SITE N° 11

Date chantier : 02/02/2005

T.5



OBSERVATIONS :

Récupération d'échantillons, justification du non respect du mode opératoire, etc....

TARIERE MECANIQUE



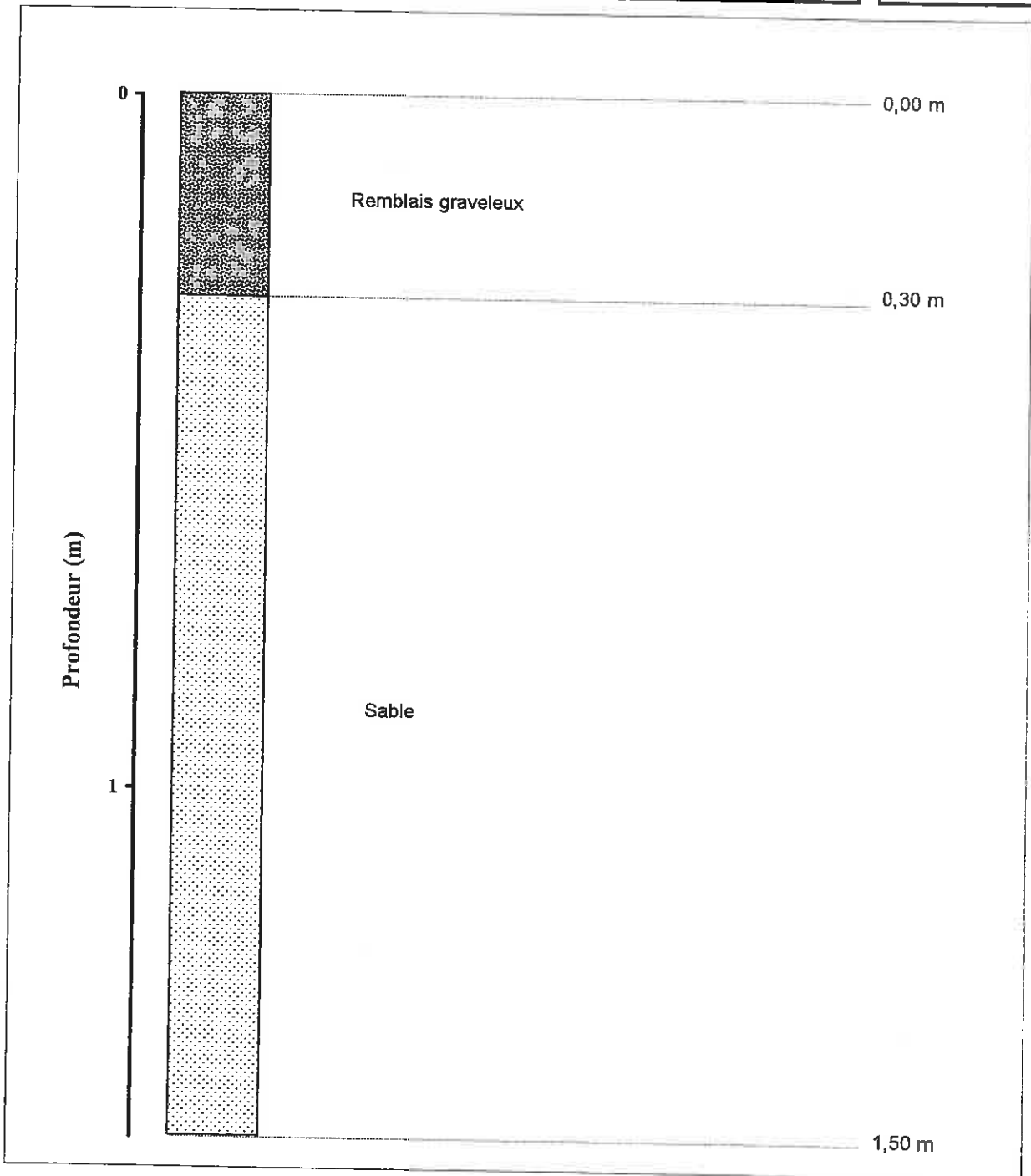
33700. MERIGNAC  
Tel. 05.56.34.90.28  
Fax. 05.56.34.90.23

CHANTIER

CCI DES LANDES  
ETAPES B - SITE N° 11

Date chantier : 02/02/2005

T.6



OBSERVATIONS :

Récupération d'échantillons, justification du non respect du mode opératoire, etc....

## **Annexe 3 : Grilles de notation ESR**

(2 pages)

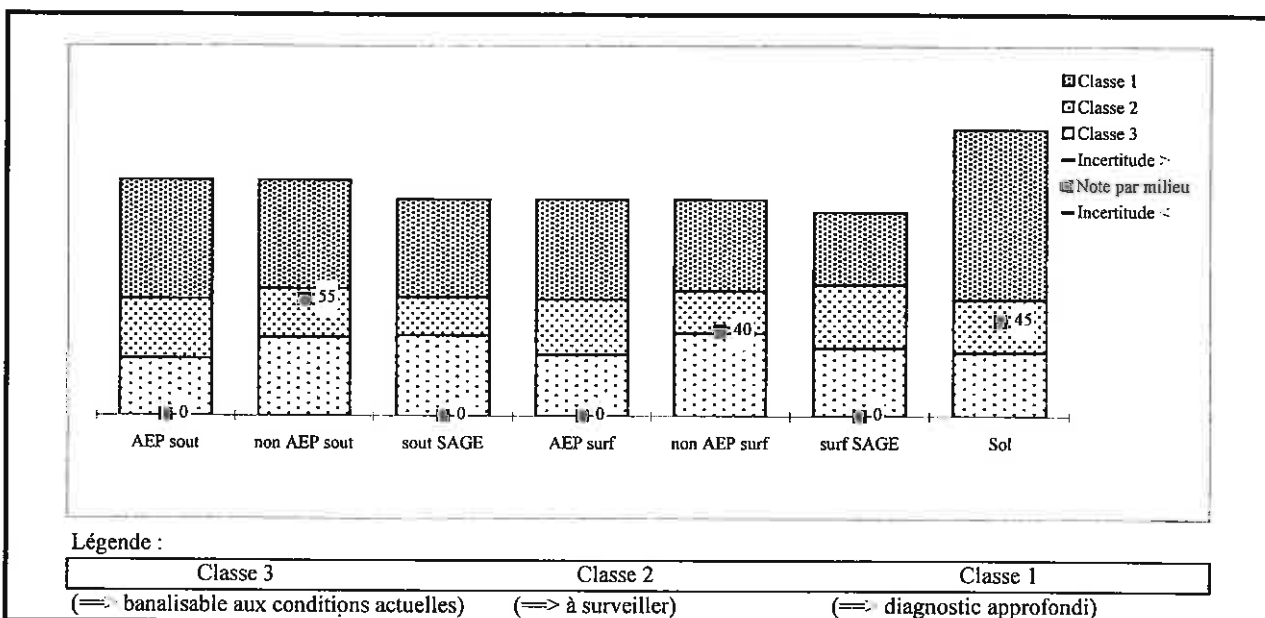
<b>NOM DU SITE</b>		<b>LACROUTS à Carcen Ponson</b>		<b>NUMERO DU SITE</b>		<b>Source 1 - stockage HC</b>	
<b>Nombre de milieux notés</b>	3	<b>, dont</b>	<b>en classe 1,</b>	3	<b>en classe 2,</b>	<b>en classe 3.</b>	<b>CLASSEMENT DU SITE</b>
<b>AEP souterraine</b>		<b>AEP superficielle</b>			<b>Sol par contact</b>	2	<b>Incertitude maximum :</b>
<b>non AEP souterraine</b>	2	<b>non AEP superficielle</b>	2	<b>Evaluateur :</b>	VR		
<b>Ressources souterraine</b>		<b>Ressource superficielle</b>		<b>Validité :</b>	ESR valide		

version 2a, août 2000

Réf : jrm/1 - 001206

?	Notes	Cotes	Rubriques	Commentaires
			<b>POTENTIEL DANGER</b>	
	3	1.1.2	sur le milieu Eaux souterraines	Substance dangereuse (< 1000ppm)
	3	1.1.3	sur le milieu Eaux superficielles	Substance dangereuse (> 1000ppm)
	3	1.1.4	sur le milieu Sol	Substance dangereuse (< 1000ppm)
			<b>QUANTITES ESTIMEES</b>	
	1	1.2	Quantité estimée de la source	< (1ha, ou 10000T, ou 10000 m3) ou < (10T, ou 10 m3 si substance p
			<b>MOBILISATION</b>	
?	1	1.1.1	Solubilité (milieux "eaux")	Très peu soluble (0.001 mg/l à 1 mg/l)
	3	2.1.2	Etat physique de la source	Gazeux
	1	2.1.3	Précipitations annuelles	moins de 1000mm de pluie par an
		2.1.4	Potentiel d'inondation	Zone non inondable
			<b>TRANSFERT SOURCE-MILIEU</b>	
	1	2.1.5	Conditionnement des polluants	Conteneurs en bon état, non protégés
	2	1.6.2	Confinement- Eaux souterraines	Protection moyenne
	2	1.6.3	Confinement- Eaux superficielles	Protection moyenne
	3	1.6.4	Confinement-Sol	Protection mauvaise
	3	2.1.7	Potentiel de ruissellement	Voies d'écoulement préférentielles proches de la source, ou relations
			<b>TRANSFERT MILIEU-CIBLE</b>	
		2.1.1	Epaisseur de la ZNS (Nappe AEP)	Pas de nappe
	3	2.1.2	Epaisseur de la ZNS (Nappe non AEP)	Nappe à moins de 4m sous la source
		2.1.3	Epaisseur de la ZNS (Nappe future ressource)	Pas de nappe
		2.2.1	Nature de la ZNS (Nappe AEP)	Pas de nappe
	3	2.2.2	Nature de la ZNS (Nappe non AEP)	Karst ou galets, graviers sables moyens à grossiers (K>10-4m/s)
		2.2.3	Nature de la ZNS (Nappe ressource future)	Pas de nappe
		2.3.1	Perméabilité de la nappe AEP	Pas de nappe
	2	2.3.2	Perméabilité de la nappe non AEP	Sables grossiers, graviers (Kde10-4 à 10-7, ou Vt de 1 à 5 m/j)
		2.3.3	Perméabilité de la nappe ressource future	Pas de nappe
			<b>CIBLE</b>	
	3	3.1	Accessibilité du site	Ni clôture efficace, ni surveillance
	1	3.3	Population sur le site	Moins de 50 personnes
	1	3.4	Type de population sur le site	Travailleurs avertis
			<b>CAPTAGES AEP</b>	
		3.5	Proximité de captage souterrain pour l'AEP	Captages/usage à plus de 5 km, amont ou aval
		3.6.1	Proximité de l'eau de surface pour l'AEP	Eau de surface à plus de 1km
		3.6.2	Eau de surface comme ressource future	Eau de surface à plus de 1km ou pas de ressource à préserver
		3.7.1	Population alimentées en AEP souterrain	Aucune personne
		3.7.2	Population alimentée en AEP de surface	Aucune personne
			<b>USAGES NON AEP</b>	
	1, 5	3.8.1a	Eaux souterraines : proximité des captages	Captages/usage à moins de 300m (amont ou latéral)
	3	3.8.1b	Eaux souterraines : usage	Usage agricole (élevage, irrigation, agro-alimentaire) ou récréatif
	1	3.8.2a	Eaux surface : proximité des captages	Captages/usage entre 1 et 5 km (aval)
	3	3.8.2b	Eaux surface : usage	Usage agricole (élevage, irrigation, agro-alimentaire) ou récréatif
			<b>IMPACTS CONSTATES</b>	
		4.2a	sur les eaux souterraines pour l'AEP	Impact ni constaté, ni suspecté
?		4.2b	sur les eaux souterraines NON AEP	Impact ni constaté, ni suspecté
		4.2c	sur les eaux souterraines d'un SAGE	Impact ni constaté, ni suspecté
		4.3a	sur les eaux de surface pour l'AEP	Impact ni constaté, ni suspecté
		4.3b	sur les eaux de surface NON AEP	Impact ni constaté, ni suspecté
		4.3c	sur les eaux de surface d'un SAGE	Impact ni constaté, ni suspecté
	1	4.4	sur le sol (contact direct)	Sur site, mais inférieur aux critères (milieu sol et milieu eau)

<b>AEP souterrains</b>			<b>NON AEP souterrains</b>			<b>Nappe SAGE</b>		
Note	+/-		Note	55 +/-		Note	+/-	
Classe	Binf	Bsup	Classe	2		Classe	Binf	Bsup
Incertitude	27	55	Incertitude	3%		Incertitude	38	56
<b>AEP surface</b>			<b>NON AEP surface</b>			<b>Eaux surface SAGE</b>		
Note	+/-		Note	40 +/-		Note	+/-	
Classe	Binf	Bsup	Classe	2		Classe	Binf	Bsup
Incertitude	29	55	Incertitude	4%		Incertitude	32	62
<b>SOL par contact</b>			<b>Résultats par Milieux d'exposition/Usages</b>					
Note	45 +/-		<i>version 2a, août 2000</i>					
Classe	2							
Incertitude	Binf	Bsup						
	30	55	<i>Réf: jrm/1 - 001206</i>					



	AEP sout	non AEP sout	sout SAGE	AEP surf	non AEP surf	surf SAGE	Sol
Classe 1	♦		♦	♦		♦	
Classe 2	♦	☺	♦	♦	☺	♦	☺
Classe 3	♦		♦	♦		♦	

♦ Milieux non notés

	Danger	Transfert	Cible
AEP sout			
non AEP sout	22%	45%	33%
sout SAGE			
AEP surf			
non AEP surf	30%	25%	45%
surf SAGE			
Sol	40%	22%	38%

<b>CLASSEMENT DU SITE</b>	
Nombre de milieux notés	3
Nombre de milieux en classe 1	
Nombre de milieux en classe 2	3
Nombre de milieux en classe 3	
(=> surveillance)	
<b>Classement du site</b>	<b>2</b>
<b>Classement fiable</b>	<b>4%</b>

<b>Documents consultés</b>	

Nom du site	LACROUTS à Carcen Ponson		
Numéro	Source 1 - stockage HC		
<b>Typologie de la source</b>			
Stockage déchets en surface :		enterrés :	
Stockage produits en surface :	X	enterrés :	
Sol pollué source primaire :		source secondaire :	
<b> Lentille de substances dans un aquifère</b>			



## Fiche signalétique

### **Rapport**

---

Titre :

Opération collective pilotée par la CCI des Landes

Etape B du diagnostic et Evaluation Simplifiée des Risques du site des Etablissements  
LACROUTS à Carcen Ponson (40)

Numéro et indice de version : A36573-11/A

Date d'envoi : Mai 2005

Nombre de pages : 29

Diffusion (nombre et destinataires) :

1 ex. Service de documentation

1 ex. Auteur

Nombre d'annexes dans le texte : 3

Nombre d'annexes en volume séparé : 0

9 ex. CCI

1 ex. BOR

### **Client**

---

Coordonnées complètes : CCI des Landes  
293, avenue du Maréchal Foch – BP 137  
40003 Mont de Marsan Cedex  
Téléphone : 0810.40.00.40  
Télécopie : 05.58.06.18.33

Nom et fonction des interlocuteurs :

Monsieur MILBLED, directeur département Industrie et Environnement

Monsieur ROBIN, conseiller environnement

### **ANTEA**

---

Unité réalisatrice : Agence AQUITAINE-CHARENTES MIDI-PYRENEES - AR/BOR

Nom des intervenants et fonction remplie dans le projet :

Interlocuteur commercial : F. CRUZEL

Responsable de projet : H. FAY de LESTRAC

Auteur : V. REYNAUD

Secrétariat : M. CREMOUX (signature)

### **Qualité**

---

Contrôlé par : H. FAY de LESTRAC (signature)

Date : Mai 2005 - Version A

N° du projet : BORP040225

Références et date de la commande : notification du marché en date du 04/10/2004

**Mots-clés** : diagnostic, ESR, analyse, sol, eaux souterraines